



CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE
Séance du 15 octobre 2015

DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR 2015

La présente décision modificative, qui constitue le dernier acte budgétaire de l'exercice 2015, a pour principal objet d'ajuster les prévisions de dépenses et de recettes pour financer les politiques régionales. L'ajustement en hausse des crédits de paiement, en dépenses et en recettes, porte sur 3,24 M€, soit environ 0,3 % du budget régional 2015.

Cette DM permet de renforcer le plan d'investissement voté au BP et en DM1 et de porter l'effort global d'investissement à **310 M€** en 2015 (pour une réalisation de 294,5 M€ en 2014). Ces investissements essentiels au développement du territoire régional seront totalement réalisés grâce à des recettes nouvelles, des redéploiements de crédits et un effort budgétaire supplémentaire. En DM2, le soutien à l'investissement se traduira par :

- une augmentation des crédits de 3 M€ en faveur de l'**élevage**, de l'**apprentissage**, des **lycées** et de la **recherche** ;
- une accélération des projets grâce à des redéploiements de crédits en faveur des **territoires (CRST et ID en Campagne)**.

De manière plus précise, les principales évolutions concerneront les politiques suivantes :

- Economie :

- o + 2,4 M€ pour le soutien aux agriculteurs : afin de répondre aux difficultés rencontrées par les éleveurs, la Région a décidé, en complément de ses différents CAP Filières, d'ouvrir une AP intitulée « Fonds spécial urgence » à hauteur de 2 M€ et d'inscrire les crédits de paiement correspondants, soit 2 M€. Elle augmente par ailleurs ses financements sur les CAP Filières (+ 0,4 M€).

- Apprentissage :

- o + 1,8 M€ en investissement pour la restructuration des laboratoires alimentation et de la cuisine pédagogique du CFA interprofessionnel de Châteauroux ;
- o + 2 M€ en fonctionnement pour le soutien aux CFA en difficulté.

- Lycées :

- o + 0,6 M€ pour les petits travaux dans les lycées publics afin de financer les prestations urgentes.
- o + 3 M€ pour le plan d'investissement au profit des lycées gérés par l'Union Régionale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique : il est proposé d'ouvrir une AP de 10,194 M€ correspondant à ce qui aurait dû être versé entre 2010 et 2014 en complément du forfait d'externat pour la part personnel. Un premier versement de 3 M€ sera assuré en 2015. Cette intervention régionale au titre de l'investissement permet de régler la situation antérieure et le différend avec l'UROGEC, au terme d'un long processus de discussions et de négociations Il permet également de réaliser des travaux au bénéfice de l'économie régionale.

- **Recherche :**

- o + 0,8 M€ en investissement pour financer deux nouveaux programmes d' « Ambition Recherche Développement 2020 » (Pivots et Cosmetosciences), ainsi que les sept grands projets retenus au titre du volet Recherche du CPER 2015-2020.
- o + 0,5 M€ en fonctionnement pour l' « Appel à Projets de Recherche d'Initiative Académique ».

- **Sport :**

- o +0,2 M€ en fonctionnement pour le soutien aux clubs sportifs,
- o Ouverture d'une AP pour le « Centre National de Tir Sportif » à Châteauroux : la Région a décidé d'accompagner la construction de cet équipement en mobilisant une enveloppe complémentaire de 0,5 M€ sur la politique « Sport » (en plus des 1,5 M€ prévus au titre du Contrat Régional Agglo-Pays).
- o Ouverture d'une AP pour l'extension de la salle de Handball à Fleury-les-Aubrais, afin d'accueillir dans de meilleures conditions l'équipe féminine du Fleury Loiret Handball qui évolue désormais à un niveau national et international.

- **Territoires solidaires :**

- o + 0,90 M€ en fonctionnement en faveur d'Energétis, de la convention avec le Loir-et-Cher et d'ID en campagne. Il est également proposé de créer une AP pour financer l'élargissement de ce dernier dispositif aux investissements à caractère collectif, qui permet à la fois de soutenir le développement rural et le secteur du BTP.
- o accélération du démarrage des CRST : la bonification maximale de 20 points accordée par la Région pour les dossiers déposés avant la fin juin 2015 a obtenu un grand succès. De nombreux territoires ont saisi cette opportunité et ont présenté à la Région 35 projets pour lesquels la bonification moyenne a été de 13 points. Il est proposé de reconduire cette bonification au profit des dossiers qui parviendront complets à la Région d'ici le 30 juin 2016.

- **Transports :**

- o augmentation de l'AP pour proroger de 4 mois la convention d'exploitation du TGV Brive-Lille, qui arrive à échéance fin 2015.
- o poursuite du soutien au fret de proximité, en contribuant au financement des lignes Blois-Villefrancoeur et Vendôme-Montoire (mobilisation de 1,4 M€ en 2015).
- o effacement des passages à niveau sur l'axe POLT : effort financier supplémentaire de la Région qui prend à sa charge la part non financée à ce jour (soit 2,3 M€).

Ces priorités régionales sont financées principalement par les ajustements de recettes suivants :

- Ressource régionale pour l'apprentissage : +3,89 M€
- Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : +0,9 M€
- Vente des certificats d'économie d'énergie : +0,85 M€
- Reversement d'un trop perçu par l'établissement public Loire : +0,457 M€.

Ces dépenses sont également financées par des redéploiements de crédits, en particulier 1,5 M€ liés au recalage des livraisons des rames ferroviaires dans le cadre du crédit-bail 2.

De plus, la **bonne gestion de la collectivité** permet de diminuer les dépenses de fonctionnement des moyens généraux de 0,15 M€. Enfin, les taux d'intérêt attractifs et le recours systématique en 2015 aux billets de trésorerie conduisent au redéploiement de 1,95 M€ de frais financiers au bénéfice des politiques régionales.

Par ailleurs, des ajustements en AP et AE sont proposés, notamment afin de permettre la continuité de l'action régionale au 1^{er} trimestre 2016, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la Loi NOTRE du 7 août 2015. Dans ce cadre, il est proposé de voter les conventions de financement 2016 pour les structures qui bénéficient habituellement du versement d'un premier acompte lors de la commission permanente de janvier, la date de réunion de la première CPR en 2016 n'étant pas connue à ce jour. Ce premier acompte est identique à celui versé en 2015 et ne vaut pas engagement de la totalité de la subvention pour l'année 2016 ; cet engagement définitif interviendra au moment du vote du BP avec l'inscription des crédits afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser, conformément au règlement financier, à signer les conventions de financement 2016 pour les structures privées qui bénéficieront d'un premier acompte supérieur à 23 000 € dès le mois de janvier.

François BONNEAU

DECISION MODIFICATIVE N°2 2015

SOMMAIRE

I LES CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE	1
A- L'équilibre de la DM2 2015	2
B – La répartition des CP et des AP/AE par politique	2
II LA PRESENTATION DETAILLEE DE LA DECISION MODIFICATIVE	4
A – Interventions régionales	5
FORMATIONS PROFESSIONNELLES	6
APPRENTISSAGE	9
ENSEIGNEMENT - LYCEES.....	12
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	18
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	20
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	22
CULTURE.....	25
SPORTS	29
TERRITOIRES SOLIDAIRES	33
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.....	38
ENVIRONNEMENT	40
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	43
TOURISME.....	48
ECONOMIE INNOVATION	51
EUROPE	57
COOPERATION INTERNATIONALE.....	60
B - MOYENS GENERAUX	62
DOMAINE : MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	63
DOMAINE : MOYENS GENERAUX FINANCIERS.....	64
C – Dispositions diverses	69
Remises gracieuses.....	70
Admissions en non valeur	70
Modification des dates limite d'affectation pour les AP et AE.....	72
Annulations-clôtures des AP/AE	73
Attributions de subventions.....	75
Affectations	78

III DECISIONNEL	79
A – Le vote par fonction	80
1 - Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP/AE	80
2 - Les AP et AE par fonction et par politique régionale :	82
B – Le vote de l'Architecture par Politique Régionale.....	87
C – Dispositions diverses	88
Remises gracieuses.....	88
Admissions en non valeur	88
Modification des dates limite d'affectation pour les AP et AE.....	90
Annulations-clôtures des AP/AE	91
Attributions de subventions.....	93
Affectations	95

LES CONDITIONS GENERALES

DE L'EQUILIBRE

A- L'équilibre de la DM2 2015

Le Budget 2015 modifié est équilibré, en dépenses et en recettes, à hauteur de 3 244 544 €.

DEPENSES						RECETTES						
	BP 2015	RAR 2014	BS 2015	DM2	TOTAL		BP 2015	RAR 2014	BS 2015	DM2	TOTAL	
FONCTIONNEMENT	DF réelles	694 586 710,00	23 944 469,76	27 249 500,00	244 544,00	746 025 223,76	RF réelles	896 867 321,00	5 079 167,01	20 700 912,00	1 750 855,00	924 398 255,01
	DF d'ordre	197 326 000,00	-	-	-	197 326 000,00	Affectation du résultat 2013	-	12 775 070,80	-	-	12 775 070,80
	Prélèvement	281 264 611,00	-	-12 638 819,95	- 88 493 689,00	180 132 102,05	RF d'ordre	276 310 000,00	-	-	90 000 000,00	186 310 000,00
	TOTAL DF	1 173 177 321,00	23 944 469,76	14 610 680,05	- 88 249 145,00	1 123 483 325,81	TOTAL RF	1 173 177 321,00	5 079 167,01	33 475 982,80	- 88 249 145,00	1 123 483 325,81
INVESTISSEMENT	DI réelles	518 160 600,00	489 376,83	39 602 203,22	3 000 000,00	561 252 180,05	Ri réelles hors emprunt)	228 579 989,00	0,00	24 230 400,00	7 393 689,00	260 204 078,00
	DI d'ordre	337 653 000,00	-	-	- 90 000 000,00	247 653 000,00	Emprunt	87 300 000,00	15 500 000,00	13 000 000,00	- 5 900 000,00	109 900 000,00
							Ri d'ordre	258 669 000,00	-	-	-	258 669 000,00
	TOTAL DI	855 813 600,00	489 376,83	39 602 203,22	- 87 000 000,00	808 905 180,05	Prélèvement	281 264 611,00	-	-12 638 819,95	- 88 493 689,00	180 132 102,05
TOTAL GENERAL	2 028 990 921,00	24 433 846,59	54 212 883,27	-175 249 145,00	1 932 388 505,86	TOTAL GENERAL	2 028 990 921,00	20 579 167,01	58 067 562,85	-175 249 145,00	1 932 388 505,86	
TOTAL DEPENSES	1 212 747 310,00	24 433 846,59	66 851 703,22	3 244 544,00	1 307 277 403,81	TOTAL RECETTES	1 212 747 310,00	20 579 167,01	70 706 382,80	3 244 544,00	1 307 277 403,81	

B – La répartition des CP et des AP/AE par politique

Le tableau ci-après vous présente par politique, les crédits nouveaux ou redéployés, en dépense et en recette, ainsi que les autorisations de programme (AP) et les autorisations d'engagement (AE).

Les ajustements d'AP et d'AE (création et modification) s'élèvent à 152 976 359 € dont 121 460 443 € en investissement et 31 515 916 € en fonctionnement.

LA PRESENTATION DETAILLEE

DE LA DECISION MODIFICATIVE

A – Interventions régionales

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		
Autorisations d'engagement	8 140 000	5 585 000

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE				
INVESTISSEMENT	80 000,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	93 293 843,24	0,00	4 772 000,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Programme régional de formation

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2012	0745		GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2013-2015	2 100 000,00	800 000,00
AE	2015	0577		CHEQUE FORMATION 2015	1 500 000,00	1 500 000,00
AE	2015	0971		ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES 2015	3 135 000,00	3 285 000,00

En complément des formations « Parcours Métiers » financées dans le cadre de marchés publics, la Région subventionne des actions de formation dans des secteurs spécifiques tels que la culture et le sport principalement.

A ce titre, elle a accordé un financement complémentaire au CREPS (Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives) pour professionnaliser et qualifier des demandeurs d'emploi sur les métiers d'éducateurs et d'animateurs intervenant sur le champ des activités sportives et socio-éducatives.

Ceci conduit à augmenter l'AE 2015-0971 « Formations subventionnées» 2015 à hauteur de 0,075 M€. Cette augmentation ne nécessite pas l'inscription de crédits de paiement complémentaires.

Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé d'abonder cette AE 2015-0971 à hauteur de 3,210 M€ supplémentaires.

Pour les demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas de réponse à leur besoin de formations dans le cadre de ces actions collectives, la Région peut apporter un soutien financier par le biais d'aides individuelles (« Chèque formation »). Ce dispositif s'inscrit en pleine complémentarité avec celui de Pôle Emploi (« Aide individuelle à la Formation »).

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé d'abonder l'AE 2015-0577 à hauteur de 1,5 M€ afin de financer les chèques formations 2016 et d'affecter les crédits correspondants.

La mission d'instruction et de paiement des demandes de rémunération et droits connexes des stagiaires de la formation professionnelle a été confiée par voie de marché à l'Agence de Services et de Paiement.

La Région doit passer un bon de commande avant le 31 décembre 2015, pour le traitement des dossiers à compter du 1^{er} janvier 2016. Aussi, il est nécessaire d'augmenter l'AE 2012-0745 Gestion Rémunérations des bénéficiaires, à hauteur de 0,80 M€ et d'affecter les crédits correspondants.

Programme : Accueil, information, orientation

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	15651	31/12/2020	CPER V6 GIP ALFA CENTRE	0,00	7 800 000,00

Le GIP ALFA CENTRE était financé sur l'ancien CPER au titre du volet mutations économiques. L'Etat et la Région Centre-Val de Loire ont convenu de poursuivre son financement sur le nouveau CPER 2015/2020 au titre du volet VI « Emploi-Formation ». Pour ce faire, il est nécessaire d'ouvrir une AE 2015 - 15651 « CPER Contribution GIP ALFA CENTRE » d'un montant de 7,8 M€ au titre du CPER 2015-2020 et d'affecter les crédits nécessaires au versement de 2016.

Programme : Sécurisation des parcours professionnels

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	1755	31/12/2017	ACCOMPAGNEMENT VAE 2016	0,00	340 000,00

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé de créer l'AE 2015-1755 à hauteur de 0,34 M€ afin de financer les chèques Accompagnement VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) 2016 et d'affecter les crédits correspondants.

APPRENTISSAGE

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET APPRENTISSAGE

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		180 000
Autorisations d'engagement		

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL APPRENTISSAGE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	9 750 000,00	1 800 000,00	150 000,00	0,00
FONCTIONNEMENT	89 648 627,37	2 000 000,00	325 000,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement réhabilitation, équipement

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2014	1581		CMCCI 28 - 3E TRANCHE ATELIER MECANIQUE AUTO + FOYER	5 100 000,00	180 000,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION	INVESTISSEMENT	7 746 175,00	1 800 000,00	150 000,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

La 3^{ème} tranche de travaux du CFA interprofessionnel de Chartres qui concerne la restructuration et l'agrandissement des ateliers de maintenance automobile, induit le changement d'équipements lourds tels les ponts élévateurs et l'acquisition de nouveaux équipements. Il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme n° 2014-1581 de 180 000 €, afin de prendre en compte ces dépenses. Le montant de l'autorisation de programme s'élèvera donc à 5,280 M€.

Lors de l'adoption du budget supplémentaire 2015, la Région a acté la prise en charge de la restructuration des laboratoires alimentation et de la cuisine pédagogique du CFA interprofessionnel de Châteauroux à hauteur de 6 M€ pour une dépense évaluée à 7,5 M€.

Cette opération va être prochainement lancée par la Chambre de Métiers de l'Indre propriétaire du CFA. Compte tenu de l'importance de cette opération, il est proposé de mobiliser 1,8 M€ de crédits de paiement en 2015.

Ces crédits sont financés par une recette supplémentaire de 3,891 M€ notifiée par l'Etat au titre de la taxe d'apprentissage. Cette recette est inscrite dans les Moyens Généraux Financiers.

Programme : Financement des CFA

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
FINANCEMENT DES CFA	INVESTISSEMENT	2 003 825,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	63 952 739,00	2 000 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

La réforme de la taxe d'apprentissage décidée par le gouvernement en 2014 permet à la Région de bénéficier d'une recette supplémentaire de 3,891 M€ en 2015. Il est proposé d'affecter 2 M€ au financement des CFA, afin d'assurer l'équilibre de leurs budgets.

ENSEIGNEMENT - LYCEES

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET LYCEES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	25 594 535	11 431 000
Autorisations d'engagement		

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL ENSEIGNEMENT LYCEES	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	87 353 438,19	3 000 000,00	661 500,00	0,00
FONCTIONNEMENT	60 366 607,14	600 000,00	10 316 400,00	1 020 600,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

**Programme : Construction, aménagement,
réhabilitation, équipement**

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1212	31/12/2015	LYCEE JEAN MOULIN RESTRUCTURATION INTERNATS EXTERNAT	0,00	14 900 000,00
AP	2015	2104	31/12/2015	ENSEMBLE LYCEES SECURITE INCENDIE	0,00	500 000,00
AP	2015	2000	31/12/2021	AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE - UROGEC	0,00	10 194 535,00
AP	2006	0014		EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	13 004 448,05	-2 200 000,00
AP	2008	0014		EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	106 470 000,00	6 600 000,00
AP	2012	1214		GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	14 035 000,00	1 320 000,00
AP	2014	1955		EFFICACITE ENERGETIQUE	13 980 000,00	500 000,00
AP	2015	0007		ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	13 210 000,00	275 000,00
AP	2015	0012		AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	5 000 000,00	356 000,00
AP	2015	0013		ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	5 900 000,00	2 500 000,00
AP	2015	0933		ETUDES PREALABLES ET FONCIER	2 040 000,00	600 000,00
AP	2015	1214		GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	7 310 000,00	880 000,00
AP	2015	1955		EFFICACITE ENERGETIQUE	9 050 000,00	600 000,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION,	INVESTISSEMENT	87 353 438,19	3 000 000,00	661 500,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	7 850 733,21	600 000,00	383 000,00	874 000,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

AP/AE créées ou modifiées à la DM2 2015

Il est proposé une minoration de 2,2 M€ de l'autorisation de programme 2006-0014 « Extensions et restructurations » : en effet, l'opération de restructuration et d'extension des ateliers du lycée Jehan de Beauce a nécessité un abondement moindre que celui

initialement envisagé (7,3 M€ au lieu de 9,5 M€, décision de la Commission permanente régionale de septembre 2015).

Il est proposé une augmentation de 1,32 M€ de l'autorisation de programme 2012-1214 « Grosses réparations, gros entretiens » :

- L'opération de restructuration de l'internat et du pôle scientifique du lycée Choiseul à Tours nécessite une augmentation de 1,2 M€ pour une extension de programme qui inclura la réalisation de 30 places d'internat supplémentaires.
- L'opération de « restructuration atelier de la section automobile » du Lycée Jean d'Alembert à Issoudun a été ouverte pour 1,1 M€. Les études de conception ont fait apparaître un besoin de rénovation de la plateforme logistique, directement contiguë à l'atelier de la section automobile (0,12 M€).

Il est proposé une augmentation de 0,88 M€ de l'autorisation de programme 2015-1214 « Grosses réparations, gros entretiens » : l'opération de mise aux normes de l'atelier « taille de pierre » du lycée Gaudier-Brezska a été votée en Commission permanente régionale de février 2015 pour un montant de 0,7 M€. Cette opération visait à assurer en urgence la mise en conformité des systèmes d'aspiration de poussières des tailleurs de pierres. Cette mise aux normes ne constituait qu'une partie de la rénovation globale de l'atelier E qu'il convient d'entreprendre suite à la mise en service de la Halle Bois et aux départs des sections « bois ».

La Région intervient financièrement auprès des établissements d'enseignement privés en finançant en premier lieu un forfait d'externat composé d'une part matériel et d'une part personnel, en second lieu en attribuant des subventions d'équipements et de travaux. S'agissant de la part personnel du forfait d'externat, les Régions ont versé aux établissements sous contrat le montant exact des dotations transférées par l'Etat ; or, ces montants sont insuffisants au regard du principe général de parité du financement de l'enseignement public et privé.

Dès lors, plusieurs organismes de gestion de l'enseignement catholique ont présenté un recours indemnitare de 11 370 516 euros au titre de l'insuffisance du montant de la part personnel du forfait d'externat versée par la Région Centre-Val de Loire de l'année 2010 à l'année 2014.

Un accord a été élaboré permettant d'une part de procéder à la régularisation de la situation antérieure en proposant d'intervenir sur 7 années au titre de l'investissement en appui des établissements et d'autre part de convenir pour les années à venir des conditions de calcul du forfait d'externat et de porter le niveau de la contribution régionale au titre de fonctionnement à ce qu'il doit être au regard des dispositions du code de l'éducation.

Eu égard aux besoins en investissement exprimés par les établissements, à la volonté de la Région de soutenir l'investissement et notamment l'économie régionale en matière de construction et de rénovation, il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme au profit des établissements d'enseignement privés. Son montant de 10,194 M€ correspond à la base de calcul de ce qui aurait dû être versé de 2010 à 2014 en complément du forfait d'externat pour la part personnel. Sur le plan de la programmation des crédits, un premier versement de 3 M€ pourrait être assuré en 2015, des versements de l'ordre de 1,2 M€ seraient ensuite réalisés de 2016 à 2021 (6 années) sur la base de projets de restructuration, rénovation ou acquisition. Cette intervention régionale au titre de l'investissement permet de régler la situation antérieure et le différend avec l'Union Régionale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (UROGEC), et fournit les bases d'une contractualisation respectueuse des obligations de la Région quant au niveau de financement des établissements d'enseignement privés. Cette autorisation de programme permet enfin dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement d'accélérer la mise en œuvre des travaux et bénéficiera à l'économie locale.

AP/AE créées ou modifiées en anticipation du BP 2016 :

Il est proposé une augmentation de 6,6 M€ de l'autorisation de programme 2008-0014 « Extensions et restructurations » : l'opération de restructuration du bâtiment C (internats logements et vie scolaire) du lycée Pierre-Emile Martin de Bourges est actuellement en cours. Le planning prévoit le lancement de la consultation des entreprises en fin d'année 2015 de façon à ce que le chantier débute au printemps 2016. Il est proposé de compléter l'autorisation de programme à hauteur de 6,6 M€ pour la porter à 113,07 M€. Pour mémoire, cette opération porte sur la restructuration de l'internat (accueil de 200 internes), la rénovation des logements et des locaux de vie scolaire, infirmerie et foyer. Par ailleurs, les façades et les menuiseries extérieures rénovées améliorent les caractéristiques de ce bâtiment sur le plan thermique. Enfin cette opération mettra en conformité ce bâtiment du point de vue de l'accessibilité des personnes.

Il est proposé une augmentation de 0,5 M€ de l'autorisation de programme 2014-1955 « Efficacité énergétique » : l'opération d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment de l'annexe du lycée Maréchal Leclerc à Ingré a été proposée en mai 2014 pour un montant de 2 M€. Cette opération portait sur un ensemble de travaux d'isolation, de chauffage ventilation et d'électricité à conduire sur un bâtiment de 2 000 m². Les études ont montré qu'il y a intérêt à démolir et reconstruire plutôt que de restructurer. En effet :

- La performance énergétique du bâtiment neuf sera meilleure (bâtiment basse consommation au lieu d'une rénovation RT2012).
- Du point de vue fonctionnel, le projet neuf sera accessible et de plain-pied uniquement au lieu d'un bâtiment à R+1 sans ascenseur aujourd'hui.
- L'actuel atelier présente de l'amiante ce qui ne sera pas le cas dans une construction neuve.
- Enfin, la gestion de chantier sera plus aisée et sans recours à des bâtiments démontables car elle ne gênera pas l'accueil des élèves.

Il est proposé une augmentation de 0,275 M€ de l'autorisation de programme 2015-0007 « Acquisition, renouvellement, réparations de biens ».

Il est proposé une augmentation de 0,356 M€ de l'autorisation de programme 2015-0012 « Aide à l'investissement dans l'enseignement privé » : cette augmentation est proposée pour le financement de la troisième et dernière tranche de l'opération de reconstruction engagée il y a deux ans pour le lycée privée horticole La Mouillère mais également pour financer la deuxième tranche de l'opération d'équipements du lycée privé d'esthétique de Touraine pour l'ouverture de son BTS en cosmétique.

Il est proposé une augmentation de 2,5 M€ de l'autorisation de programme 2015-0013 « Entretien, maintenance et cadre de vie » : cette opération est ouverte annuellement et permettra en début d'année 2016 d'engager les bons de commande (à partir des marchés) pour les travaux d'entretien-maintenance et de cadre de vie nécessaires aux lycées sur la base de l'enquête des besoins 2016 et des travaux identifiés par les services de la collectivité. Pour assurer la continuité de service, il est proposé d'augmenter de 2,5 M€ l'autorisation de programme portant ainsi son montant à 8,4 M€.

Il est proposé une augmentation de 0,6 M€ de l'autorisation de programme 2015-0933 « Etudes préalables et foncier » : cette augmentation est proposée pour les études préalables et diagnostics en préparation des décisions d'investissements immobiliers ainsi que sur les acquisitions et démolitions de bâtiments démontables.

Il est proposé une augmentation de 0,6 M€ de l'autorisation de programme 2015-1955 « Efficacité énergétique » : cette opération est ouverte annuellement et permettra en début d'année 2016 d'engager les bons de commande (à partir des marchés) pour les travaux de maintenance et d'amélioration de la performance énergétique des lycées sur la base de l'enquête des besoins 2016 et des travaux identifiés par les services de la collectivité. Pour assurer la continuité de service, il est proposé d'augmenter de 0,6 M€ l'autorisation de programme portant ainsi son montant à 9,65 M€.

Il est proposé la création pour 14,9 M€ de l'autorisation de programme 2015-1212 « Lycée Jean Moulin restructuration internats externat » pour la restructuration du lycée Jean Moulin de Saint-Amand-Montrond comprenant l'optimisation de l'utilisation des surfaces du site par :

- La démolition d'un bâtiment d'internat partiellement utilisé (bâtiment G) et la reconstruction d'un module adapté aux besoins du Lycée Jean Guéhenno sur le propre site de l'établissement.
- Le redéploiement de l'ancienne demi-pension au profit d'un plateau des formations professionnelles (bâtiment F).
- La construction d'une nouvelle demi-pension aux normes actuelles.
- La création d'ateliers pour les agents de la collectivité.
- La restructuration de l'internat existant (bâtiment H).

Le bilan des surfaces au terme de cette opération est de -270 m².

Il est proposé la création pour 0,5 M€ de l'autorisation de programme 2015-2104 « Ensemble lycées sécurité incendie » : les besoins en rénovation des systèmes de sécurité incendie pour tous les lycées ont été établis et les opérations de rénovation ont d'ores et déjà débuté. Il est proposé la création d'une autorisation de programme dédiée pour une meilleure lisibilité financière et un meilleur suivi opérationnel. Afin de répondre aux besoins programmés en 2016 et sans attendre le vote du budget prévisionnel, il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme de 0,5 M€.

Les crédits de paiement

Pour les petits travaux dans les lycées publics, l'engagement de ce début d'année 2015 est très fort (à fin juillet, le taux d'engagement du budget de fonctionnement initialement de 1,6 M€ est de 111 %).

Les trois premiers mois de 2015 (janvier, février et mars) bien qu'étant d'un hiver plutôt clément ont vu un nombre très important de nécessaires réparations ou interventions sur de très gros postes :

- Les étanchéités des toitures terrasses (recherche de fuites, réparation de chéneaux, gouttières, réparations des couvertures : un montant de près de 0,3 M€ a été engagé.
- Les réparations et dépannages des chauffages ou production d'eau chaude sanitaire : avec près de 0,1 M€ engagé pour ce poste.
- Les réparations et frais annexes de systèmes de sécurité incendie : près de 0,060 M€.

Ces trois postes représentent près de 0,5 M€ d'engagements sur le premier semestre. Il est certain que des travaux de mêmes natures devront être réalisés d'ici à la fin de l'année 2015 et ce notamment dans le cadre de la prochaine période de mise en chauffe des lycées et des internats. Les crédits prévus pour les petits travaux dans les lycées publics doivent être augmentés de 0,6 M€.

Une recette supplémentaire de 850 000 € est proposée correspondant à la vente des certificats d'économie d'énergie délivrés à la Région pour les investissements réalisés par le contrat de performance énergétique.

Une recette de 24 000 € supplémentaires est inscrite portant à 77 000 € l'indemnité versée en 2015 par Eifficentre pour non atteinte des objectifs de performance 2014.

Il est proposé d'inscrire 3 M€ pour le premier versement à l'UROGEC.

Programme : Mobilité des lycéens

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
MOBILITE DES LYCEENS	FONCTIONNEMENT	2 524 505,63	0,00	153 400,00	146 600,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Une recette complémentaire issue du dispositif LEONARDO-ERASMUS de 146 600 € doit être inscrite suite à la perception d'acomptes intermédiaires sur les conventions 2014 et 2015.

**FORMATIONS SANITAIRES
ET SOCIALES**

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		-180 000
Autorisations d'engagement		8 300 000

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	2 547 100,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	43 698 245,20	0,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

**Programme : Construction – Aménagement –
Réhabilitation - Equipement**

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	18211		CG18 - POLE DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES DE BOURGES	960 000,00	-180 000,00

Il convient de réduire de 180 000 € le montant de l'autorisation de programme 2015-18211 «CG 18 – Pôle de formation sanitaires et sociales de Bourges », au vu du montant définitif de l'opération financée par la Région.

**Programme : Aides financières attribuées aux élèves
étudiants**

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	3008		BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2016-2017	6 300 000,00	5 600 000,00
AE	2015	3009		BOURSES SECTEUR SOCIAL 2016-2017	2 900 000,00	2 700 000,00

La Région a en charge la gestion et le versement de bourses d'études soumises à condition de ressources pour les élèves et étudiants inscrits dans les instituts de formation sanitaire et sociale.

Afin d'assurer la continuité du dispositif régional, il est proposé d'abonder les autorisations d'engagement correspondantes et d'en modifier les intitulés :

- 2015-3008 « Bourses secteur sanitaire 2016-2017 » : + 5,6 M€
- 2015-3009 « Bourses secteur social 2016-2017 » : + 2,7 M€

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		-280 000
Autorisations d'engagement		

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TOTAL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				
INVESTISSEMENT	4 240 000,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	2 698 344,00	0,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

**Programme : Construction, aménagement,
réhabilitation, équipement**

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	18214		CG18 DEVELOPPEMENT ESUP/ IUT ET INSA	500 000,00	-280 000,00

L'AP 2015-18214 « CG18 DEVELOPPEMENT ESUP/ IUT ET INSA » a été ouverte au budget supplémentaire 2015 pour un montant de 500 000 € dans le cadre de la convention Région/Département 18, l'article « VI - ECONOMIE- RECHERCHE-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - 1.Développement de l'enseignement supérieur ».

Pour répondre exactement aux besoins associés aux restructurations des sites d'enseignement supérieur à Bourges et se conformer aux engagements contractualisés dans la Convention Région - Département du Cher, il convient de diminuer cette AP de 280 000 €. Le montant de cette AP sera donc de 220 000 €. Cette évolution complète les ajustements également prévus dans le budget « FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES » pour l'installation d'un Pôle de Formation sur le site de l'actuelle Faculté des Sciences.

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET RECHERCHE TECHNOLOGIE ET INNOVATION

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		3 825 000
Autorisations d'engagement		4 335 000

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TOTAL RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION				
INVESTISSEMENT	21 020 400,00	800 000,00	40 000,00	0,00
FONCTIONNEMENT	9 378 411,24	500 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Pôle de compétitivité, de développement et transferts de technologie

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	0897		CAP RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	5 000 000,00	3 000 000,00

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé de prolonger l'AP n° 2015 – 0897 « CAP RECHERCHE & DEVELOPPEMENT » jusqu'au 31 décembre 2016 et de l'abonder à hauteur de 3 M€. Il sera ainsi possible de répondre aux projets de recherche et de développement des entreprises dès le début de l'année.

D'autre part, pour une meilleure lisibilité, il est proposé de fusionner les programmes budgétaires n° 0422 « POLES DE DEV. ET COMPETITIVITE » et n° 1422 « SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE DE COMPETITIVITE » qui ont vocation à financer les programmes de R&D portés par les pôles de compétitivité.

Programme : Développement de la recherche en Région

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	0472		BOURSES DOCTORALES	4 335 000,00	4 335 000,00
AP	2015	0850		APPELS A PROJETS 2015	12 100 000,00	325 000,00
AP	2015	15704		CPIER OS13 LOIRE RECHERCHE	1 000 000,00	500 000,00

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN REGION	INVESTISSEMENT	15 039 400,00	800 000,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	6 369 519,00	500 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé de prolonger l'AP n° 2015 - 0472 « BOURSES DOCTORALES » jusqu'au 31 décembre 2016 et de l'abonder à hauteur de 4,335 M€. Il sera ainsi possible aux universités de lancer leur processus de recrutement dès le début de l'année 2016, et de recruter les doctorants du plus haut niveau national et international.

En cohérence avec le Contrat de Plan Interrégional Etat Régions Loire, Il est proposé d'abonder l'AP n° 2015-15704 de 500 000 € et de la renommer « CPIER Loire Recherche » afin de répondre aux besoins de recherche associés aux thématiques « inondations » et « écosystèmes » du Plan Loire.

Des retards non prévisibles dans la finalisation de plusieurs projets lancés les années précédentes vont impliquer la mise en place de conventions de solde, et mobiliser une partie de l'autorisation de programme destinée aux projets sélectionnés au titre de l'Appel à Projets de Recherche d'Intérêt Régional de cette année. Afin de ne pas pénaliser ces derniers, un abondement de l'AP n° 2015-0850 à hauteur de 325 000 € est nécessaire.

Deux nouveaux programmes « Ambition Recherche Développement 2020 » ont été sélectionnés pour démarrer en 2015 : PIVOTS, porté par le BRGM dans le domaine de l'ingénierie environnementale, et COSMETOSCIENCES, porté par l'Université d'Orléans. Ces programmes viennent s'ajouter à ceux déjà démarrés en 2014. Par ailleurs, les 7 grands projets retenus au titre du volet Recherche du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 nécessitent des premiers financements pour l'achat d'équipements de recherche dès cette année. Pour ces raisons, des crédits de paiement supplémentaires en investissement, à hauteur de 800 000 €, sont nécessaires.

La mise en place du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 s'est traduite par une concertation avec les établissements de recherche, qui a abouti par ailleurs à une modification des modalités de l'Appel à Projets de Recherche d'Initiative Académique. Celui-ci sera dorénavant lancé une fois tous les deux ans, et non plus chaque année. L'Appel lancé en 2015 permet ainsi de répondre à des opérations à la fois plus nombreuses et plus ambitieuses. Pour permettre de réaliser les premiers versements associés à ces opérations, des crédits de paiement supplémentaires en fonctionnement, à hauteur de 500 000 €, sont nécessaires. En contrepartie, aucun Appel à Projets d'Initiative Académique ne sera lancé en 2016.

CULTURE

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET **CULTURE**

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	1 600 000	1 644 000
Autorisations d'engagement	1 120 000	

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL CULTURE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	8 907 100,00	0,00	980 000,00	48 365,00
FONCTIONNEMENT	28 306 408,96	0,00	20 300,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien à la création

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1899		FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE	1 620 000,00	1 620 000,00

La Région Centre-Val de Loire fut la première à mettre en place une convention de coopération avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée. Afin d'assurer la mise en œuvre des dispositifs de soutien gérés par l'agence régionale CICLIC, il est proposé d'abonder l'autorisation de programme du fonds de soutien à la création cinématographique d'un montant de 1,620 M€. Cet abondement permettra d'assurer la continuité de l'intervention régionale dans ce cadre partenarial spécifique.

Programme : Mise en valeur du patrimoine

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	15007	31/12/2020	CPER - CATHEDRALE DE CHARTRES	0,00	750 000,00
AP	2015	15008	31/12/2020	CPER - ARGENTOMAGUS	0,00	400 000,00

Dans le cadre du CPER 2015-2020, il est proposé l'ouverture d'une nouvelle autorisation de programme 2015-15007 afin de contribuer au financement de la création d'un centre d'interprétation de la cathédrale. Basé sur le parvis, ce centre a pour objectif de mettre en valeur et d'expliquer le site et ses richesses.

Au titre du CPER 2015-2020, pour le musée Argentomagus, il est proposé l'ouverture d'une nouvelle autorisation de programme 2015-15008 afin d'améliorer la scénographie du lieu pour en accroître l'attractivité et assurer une circulation plus harmonieuse entre le site du musée et les abords sur lesquels se trouvent les différents vestiges.

Programme : Développement du domaine de Chaumont sur Loire

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
DEVELOPPEMENT DU DOMAINE DE CHAUMONT SUR LOIRE	INVESTISSEMENT	1 664 320,00	0,00	980 000,00	48 365,00
	FONCTIONNEMENT	2 013 942,70	0,00	1 000,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Dans le cadre de la mise en œuvre de Chaumont développement, des recettes importantes étaient prévues afin de contribuer au financement de ce programme d'envergure (CPER Etat, FEDER et FEDER Loire). 0,980 M€ devaient ainsi être encaissés en 2015, il s'avère que des crédits qui devaient initialement être perçus en 2016 le seront dès cette année pour un montant de 48 365 €.

Programme : Développement territorial de la culture

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	0006		OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	140 000,00	24 000,00
AP	2015	36205	31/12/2019	CG36- CHATEAU DE VALENCAY	0,00	294 000,00
AP	2015	36206	31/12/2019	CG36- ODASE MATERIEL SCENIQUE	0,00	102 000,00
AP	2015	36208	31/12/2019	CG36-ACQUISITIONS INSTRUMENTS DE MUSIQUE	0,00	54 000,00
AE	2015	36209	31/12/2019	CG36-ANIMATION MUSICALE DU TERRITOIRE	0,00	760 000,00
AE	2015	36210	31/12/2019	CG36-MUSIQUE ET THEATRE PAYS	0,00	360 000,00

Dans le cadre de la convention 2015-2020 entre la Région Centre-Val de Loire et le Département de l'Indre, il est convenu de soutenir :

- « L'ODASE » pour l'acquisition de matériel scénographique : le programme de l'opération est estimé à 0,204 M€, avec un financement à parité entre la Région et le Département. Il convient donc de créer une autorisation de programme pluriannuelle 2015-2020 de 0,102 M€ dédiée à cette opération.
- « L'animation musicale du territoire » pour l'acquisition d'instruments de musique par les structures d'enseignement musical du territoire : le programme de l'opération est estimé à 0,108 M€, avec un financement à parité entre la Région et le Département. Il convient donc de créer une autorisation de programme pluriannuelle 2015-2020 de 0,054 M€ dédiée à cette opération.
- « L'animation musicale du territoire » pour le soutien au réseau associatif maillant le territoire départemental (fédération des sociétés musicales de l'Indre) et les structures d'enseignement musical : le programme de l'opération est estimé à 1,520 M€, avec un financement à parité entre la Région et le Département. Il convient donc de créer une autorisation d'engagement pluriannuelle 2015-2020 de 0,760 M€ dédiée à cette opération.
- « Musique et théâtre au Pays » pour le soutien de spectacles ponctuels : le programme de l'opération est estimé à 0,720 M€, avec un financement à parité entre la Région et le Département. Il convient donc de créer une autorisation d'engagement pluriannuelle 2015-2020 de 0,360 M€ dédiée à cette opération.

- « Château de Valençay » : il est prévu d'apporter un soutien conjoint afin d'assurer le financement de travaux de restauration du château de Valençay qui constitue le premier monument de l'Indre par son importance. Site touristique le plus visité du département, le Château de Valençay est le monument emblématique de l'Indre qui fait le lien avec le Val de Loire, première destination touristique du Centre-Val de Loire. Il est nécessaire de créer une autorisation de programme dédiée à cette opération au titre de cette convention à hauteur de 0,294 M€, sur une dépense prévisionnelle de 0,420 M€, le Département intervenant à hauteur de 0,126 M€.

En matière de développement territorial de la culture, il est proposé d'abonder l'autorisation de programme qui permet de contribuer au financement de matériels techniques et professionnels d'un montant de 0,024 M€ (instruments et sonorisations pour des scènes de musiques actuelles). Cette modification portera le niveau de l'autorisation de programme à 0,164 M€.

SPORTS

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET SPORTS

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	1 000 000	102 500
Autorisations d'engagement		200 000

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TOTAL SPORTS ET JEUNESSE				
INVESTISSEMENT	4 298 900,00	0,00	476 000,00	0,00
FONCTIONNEMENT	4 082 702,50	208 600,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien au sport de haut niveau et à son accès

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
SOUTIEN AUX SPORTS DE HAUT NIVEAU ET A SON ACCES	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	2 000 377,50	148 600,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

La saison 2014/2015 s'est achevée sur des résultats exceptionnels d'un certain nombre de clubs de la région Centre-Val de Loire. Ces résultats ont pour effet de permettre à certains de ces clubs, qui n'étaient pas éligibles au dispositif de partenariat avec les clubs « Elite », de le devenir et à d'autres de prétendre à une augmentation de l'aide régionale. Peuvent être citées entre autre l'équipe féminine de handball de Fleury-les-Aubrais, championne de France, celle masculine de Chartres métropole qui accède au plus haut niveau de la ligue professionnelle ou encore l'équipe Saran Handball promu en Pro D2. Afin d'engager la saison 2015/2016, il est nécessaire d'augmenter les crédits de 148 600 €.

Programme : Soutien au développement et à la structuration des pratiques sportives fédérales

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	1144		BAFA	200 000,00	200 000,00
AP	2015	0458		AIDE A L EQUIPEMENT DES CLUBS	1 200 000,00	-83 000,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ET A LA STRUCTURATION DE	INVESTISSEMENT	1 141 310,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	2 054 700,00	60 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Les demandes de financement au titre des matériels et des véhicules ayant marqué une légère inflexion, il vous est proposé de minorer l'autorisation de programme 2015-0458 « aide à l'équipement des clubs » de 0,083 M€.

Par Délibération de l'Assemblée Plénière n° 13.06.06 du 19 décembre 2013, la Région a approuvé le cadre d'intervention pour la mise en œuvre d'une aide aux jeunes s'inscrivant dans une démarche de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) applicable à compter du 1^{er} janvier 2014.

Afin d'être en capacité de prendre en compte les premières sessions de formation programmées début 2016 et d'engager les crédits nécessaires à cette prise en charge, il vous est proposé d'augmenter l'autorisation d'engagement 2015-1144 « BAFA » de 0,2 M€.

Compte tenu du nombre important de manifestations exceptionnelles à fort rayonnement à soutenir d'ici la fin de l'année, du fait qu'elles se tiennent en toute fin d'année 2015 ou au tout début de la saison 2016 et de façon à ne pas être dans une logique de financement à posteriori, il est proposé d'augmenter de 0,06 M€ les crédits pour les « manifestations fédérales et éducatives ».

Programme : Financement d'installations sportives

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	0459		CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS SPORTIVES	1 500 000,00	185 500,00
AP	2015	1339	31/12/2019	CENTRE NATIONAL DE TIR	0,00	500 000,00
AP	2015	1340	31/12/2019	SALLE DE HANDBALL A FLEURY LES AUBRAIS	0,00	500 000,00

Construction d'installations sportives

L'augmentation du nombre de demandes de financements au titre de la construction, mais principalement de la réhabilitation des installations sportives, nécessite une augmentation de l'autorisation de programme 2015-0459 « constructions installations sportives » dédiée à cette politique. Les dossiers éligibles au dispositif, et qui ont fait l'objet d'un avis favorable du comité technique, représentent une enveloppe de 185 500 €. Il vous est donc proposé d'abonder cette autorisation de programme de 185 500 € portant son montant de 1 500 000 € à 1 685 500 €.

Le Centre National de Tir à Châteauroux

Lors de l'élaboration du Contrat régional Agglo-Pays, il a été acté que la Région accompagnerait la construction de l'équipement « Centre National de Tir Sportif » en mobilisant une enveloppe complémentaire au titre de la ligne « sport ».

La Commission permanente du 3 juillet 2015 a acté le principe d'une participation financière totale de la Région pour la réalisation de cet équipement de 2 M€ :

- 1,5 M€ au titre du Contrat Régional Agglo-Pays 3^{ème} génération
- 0,5 M€ au titre de la politique sportive.

La Fédération Française de Tir a saisi l'opportunité d'acquérir en 2012, une partie de l'ancien camp militaire de La Martinerie à Châteauroux-Déols suite au départ du 517^{ème} Régiment du Train. L'objectif est de créer un Centre National de Tir Sportif (CNTS) qui regroupe toutes les disciplines, qu'elles soient ou non olympiques, afin d'en faire la référence européenne et mondiale, tout en souhaitant que cet espace sportif et de loisirs soit actif 365 jours par an.

Un financement du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) à hauteur de 3 M€ est attendu sur ce projet.

Afin de permettre l'engagement de la part dédiée à ce projet au titre du sport, il vous est proposé l'ouverture de l'autorisation de programme 2015-1339 « centre national de tir » à hauteur de 0,5 M€.

La salle de handball à Fleury-les-Aubrais

Depuis plusieurs saisons, les « Panthères », l'équipe féminine du Fleury Loiret Handball joue les premiers rôles sur les scènes nationale et internationale. Cette suprématie s'est concrétisée cette saison par un titre de championne de France et une finale européenne. Le club phare de Fleury-les-Aubrais évolue aujourd'hui dans la salle omnisports Albert Auger. Cet équipement d'une capacité d'accueil de 650 places ne correspond plus aux standards actuels et aux besoins du club résident. Afin de permettre la programmation d'une extension de la salle, il est proposé d'allouer une subvention à la ville de Fleury-les-Aubrais, qui assurera la maîtrise d'ouvrage de cette extension, de 0,5 M€. Afin d'engager ce financement, il vous est proposé d'ouvrir l'autorisation de programme 2015-1340 « Salle de handball à Fleury-les-Aubrais » à hauteur de 0,5 M€.

TERRITOIRES SOLIDAIRES

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET **TERRITOIRES SOLIDAIRES**

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	55 002 500	4 425 258
Autorisations d'engagement		-8 249 875

Les créations ou modifications d'autorisations de programme concernent principalement les enveloppes relatives à 5 CRST (Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale), à la convention Région/Département de l'Indre, ainsi qu'à l'élargissement du dispositif ID en Campagne à des projets d'investissements.

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TOTAL TERRITOIRES SOLIDAIRES				
INVESTISSEMENT	84 200 000,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	6 658 400,00	640 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Des crédits de paiement supplémentaires sont proposés pour honorer des engagements en fonctionnement (convention avec le Loir-et-Cher, ID en Campagne, marché régional Energétis).

Concernant les crédits d'investissements, des virements de crédits entre programmes permettront le cas échéant de mandater des opérations à solder au titre des Contrats de Pays de 3^{ème} génération, notamment en lien avec des projets ayant bénéficié d'une bonification au titre du Plan BTP.

Celui-ci prévoyait en effet la majoration de 20 points maximum (à concurrence de 50% maximum) du taux d'intervention régionale tel qu'il est contractualisé, pour tout dossier déposé complet à la Région avant le 30 juin 2015.

Plusieurs territoires (principalement des pays et agglomérations en 3^{ème} génération) ont saisi cette opportunité pour présenter à la Région 35 projets pour lesquels la subvention régionale a été bonifiée en moyenne de 13 points.

Les travaux générés par ces opérations s'élèvent à plus de 24 M€, pour un financement de plus de 9,2 M€, dont plus de 3,2 M€ de bonification.

Les projets soutenus concernent à la fois des projets économiques, sportifs, de services à la population, ou d'aménagement d'espaces publics.

Afin de poursuivre et amplifier l'effet bénéfique sur l'économie locale de cette mesure, il est proposé de la reconduire au bénéfice des dossiers qui parviendront complets au plus tard le 30 juin 2016.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Politiques territoires ruraux

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	1710		PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (FONCT)	16 500 000,00	-8 250 000,00
AP	2015	1613	31/12/2022	IDEC : VOLET INVESTISSEMENT	0,00	14 000 000,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
POLITIQUE TERRITOIRES RURAUX	INVESTISSEMENT	65 000,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	650 050,00	260 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

En Commission Permanente Régionale (CPR) du 3 juillet dernier, le cadre d'intervention ID en campagne a été élargi aux investissements à caractère collectif. Ainsi, au volet préexistant en faveur de l'émergence d'initiatives innovantes et partenariales, est venu s'ajouter un volet en direction d'investissements, représentant au maximum la moitié de l'enveloppe dédiée à ID en campagne, soit 5 % de la dotation de base d'un contrat. Cette disposition est de nature à soutenir l'investissement dans les territoires et s'ajoute à celles décidées par la Région pour soutenir la relance du secteur du Bâtiment et Travaux Publics.

Il convient donc de :

- créer une autorisation de programme (AP) de 14 M€ pour accompagner ces investissements dans les derniers contrats de 3^{ème} génération et dans les CRST négociés, puis à venir
- diminuer de moitié l'autorisation d'engagement (AE) 2015 pour la ramener au niveau du seul volet « fonctionnement » d'ID en campagne.

Il est proposé d'abonder les crédits en fonctionnement de 0,260 M€ pour les porter à 910 050 €, constatant une intensification des demandes d'engagement et de paiement liées en particulier aux échéances imposées en 2015 par l'Union Européenne pour clôturer les dossiers Leader de la période 2007-2013.

On constate notamment que le volume des crédits engagés sur le premier semestre 2015 a augmenté de 30 % au regard de celui constaté sur le premier semestre 2014.

Programme : Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1893	31/12/2022	CRST VALENÇAY	0,00	6 450 000,00
AP	2015	1895	31/12/2022	CRST SOLOGNE VAL SUD	0,00	5 852 500,00
AP	2015	1891	31/12/2022	CRST PERCHE	0,00	7 961 500,00
AP	2015	1894	31/12/2022	CRST VAL CREUSE VAL D'ANGLIN	0,00	5 809 000,00
AP	2015	1892	31/12/2023	CRST LOIRE VAL D'AUBOIS	0,00	5 774 500,00

Il convient de créer les AP pour les futurs CRST de 5 territoires dont le contrat de 3^{ème} génération prend fin au 31 décembre 2015.

Concernant les crédits de paiement, l'effet du Plan BTP pourrait se faire sentir à compter de 2016, grâce notamment à la prolongation de la mesure de bonification des taux, encore peu utilisée dans le cadre des CRST (8 projets pour 0,230 M€ de bonification).

Avec la montée en puissance des CRST (une dizaine de Contrats potentiellement signés fin 2015, et 5 en cours d'élaboration), on peut escompter pour 2016 un plus grand recours à cette mesure, désormais mieux connue, pour un montant bonifié qui devrait dépasser les 3 M€ enregistrés la première année d'entrée en vigueur du dispositif.

Programme : Logements et services à la population

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	36207		CG 36 (2015-2020) PIG PA ANIMATION	122 875,00	125,00
AP	2015	36211	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) HBGT PERSONNES AGEES	0,00	6 020 000,00
AP	2015	36212	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) HBGT PERSONNES HANDICAPEES	0,00	2 069 000,00
AP	2015	36213	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) HBGT JEUNES	0,00	310 000,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
LOGEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION	INVESTISSEMENT	10 441 285,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	84 350,00	280 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Il est proposé de créer les AP relatives à la Convention Région-Département de l'Indre approuvée en CPR du 3 juillet 2015.

La convention décline la politique du logement adoptée en décembre 2013 et en particulier les réponses spécifiques pour l'hébergement et le logement des personnes âgées et des jeunes :

- Le soutien aux Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes pour leur adaptation à la grande dépendance pour un montant de 6,020 M€ auquel s'ajoutent 2,069 M€ pour l'hébergement des personnes handicapées
- L'hébergement spécifique pour les jeunes à hauteur de 0,310 M€ correspondant à la réhabilitation et l'extension de la Résidence Pierre Perret de Châteauroux.

Concernant les crédits de paiement, il est proposé d'inscrire :

- un montant de 226 322 € en fonctionnement pour participer à la mise en œuvre de la plate-forme domotique du département du Loir-et-Cher, destinée à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et pour laquelle une AE de 1,990 M€ a été créée à la Décision Modificative n°1 de 2015.
- 24 033 € pour accompagner le déploiement de la plate-forme e-logement, conformément à la décision régionale intervenue en CPR du 3 juillet 2015.
- 29 645 € pour l'intermédiation locative afin d'honorer les engagements intervenus à hauteur de 72 000 € suite à la décision en CPR du 22 mai 2015 de poursuivre le soutien à la sous-location de logements à destination des jeunes.

Programme : Aménagement du territoire

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1773		FONDS SUD AEROPORT DE CHATEAUROUX 2015-2016	1 000 000,00	1 000 000,00
AP	2015	36201		CG 36 (2015-2020) TRES HAUT DEBIT	5 847 742,00	3 925 258,00
AP	2008	36007		CG36 - FONDS IMMOBILIER ENTREPRISES ET DVPT ECO CHTX-DEOLS	500 000,00	-500 000,00
AP	2015	36214	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) HANGAR MAINTENANCE AERONAUTIQUE	0,00	500 000,00
AP	2015	36215	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) AMGT ACTION SOCIALE LA CHATRE	0,00	256 000,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	22 502 737,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	2 744 000,00	100 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Concernant les AP/AE :

- La mise en œuvre de la convention Région/Département de l'Indre 2015-2020, suite à sa validation en CPR du 3 juillet 2015, nécessite :
 - de porter à 9,773 M€ (soit un abondement de 3 925 258 €) l'AP relative au Très Haut débit
 - de créer à hauteur de 0,500 M€ une AP relative à la construction d'un hangar de maintenance aéronautique, le même montant étant diminué de l'AP ayant le même objet au titre de la précédente convention
 - de créer à hauteur de 0,256 M€ une AP relative à l'aménagement par le Conseil départemental des locaux de la circonscription d'action sociale de La Châtre, destinée à renforcer l'accueil et l'information des personnes handicapées, âgées, ou en difficulté d'insertion.
- Le programme de rénovation et de développement de l'aéroport se poursuivra sur 2016 avec notamment des travaux :
 - sur les bâtiments, notamment pour des travaux d'isolation et d'efficacité énergétique ;
 - sur les aires de trafic et de manœuvres ;
 - sur les voiries et réseaux divers (réhabilitation du chemin de ronde et de la voirie côté ouest).

L'ensemble des réalisations, qui contribuent à la valorisation du patrimoine aéroportuaire sera pris en charge par la Région et nécessite l'abondement de l'AP 2015 de 1 M€ afin d'engager les crédits avant le 31/12/2015.

Concernant les crédits de paiement :

Il est proposé de porter à 0,250 M€ (soit + 0,100 M€) les crédits de paiement afin de garantir la mise en œuvre du marché Énergétis Collectivités (EC), pour lequel la Région avait déjà commandé au 31 juillet 2015, 123 prestations : 101 EC Bâtiment (dont 61 en 2015) et 29 EC Accompagnement (dont 22 en 2015), pour un montant de plus de 0,200 M€, auxquelles s'ajoutent les commandes mises en attente depuis l'été ou les prestations urgentes d'ores et déjà demandées.

**TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	1 800 000	-76 000
Autorisations d'engagement	629 078	

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TOTAL TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION				
INVESTISSEMENT	499 700,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	4 334 300,00	-300 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : TIC et développement des usages

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	15105		CPER ESPACES PUBLICS NUMERIQUES 2015-2020	762 000,00	-2 000,00
AP	2015	15106	31/12/2021	CPER -4- USAGES NUMERIQUES ET PROJETS MUTUA INVT (2015-2020)	0,00	1 800 000,00
AP	2015	1293		GEO CENTRE	74 000,00	-74 000,00
AE	2015	1465	31/12/2015	PROJET GEOMATIQUE	0,00	79 078,00
AE	2015	15154	31/12/2021	CPER - 4 - USAGES NUMERIQUES ET PROJETS MUT FONC (2015-2020)	0,00	550 000,00

Les crédits de paiement

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TIC ET DEVELOPPEMENT DES USAGES				
INVESTISSEMENT	448 700,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	740 600,00	-300 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

L'autorisation de programme « CPER espaces publics numériques 2015-2020 » est réduite de 2 000 € afin que son montant soit en cohérence avec l'enveloppe budgétaire inscrite au titre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme « Usages numériques et projets mutualisés » de 1,8 M€ et une autorisation d'engagement « Usages numériques et projets mutualisés » de 0,550 M€.

Au vu des pronostics de consommation de crédits au 31 décembre 2015, il est proposé de rendre 0,300 M€ en fonctionnement.

Il est proposé de clôturer l'autorisation de programme et d'ouvrir une nouvelle autorisation d'engagement relative à la géomatique car le projet n'est plus d'acheter des référentiels géomatiques (investissement) mais d'animer les acteurs ainsi que la plateforme (fonctionnement).

ENVIRONNEMENT

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET ENVIRONNEMENT

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	1 945 000	95 250
Autorisations d'engagement	200 000	-14 600

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL ENVIRONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	5 991 400,00	0,00	0,00	457 270,00
FONCTIONNEMENT	9 019 390,55	0,00	18 700,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	36217	31/12/2020	CG 36 VOLET ENERGIE 2015-2020	0,00	1 945 000,00
AE	2015	1972	31/12/2017	ETUDE - OUTILS FINANCIERS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS	0,00	200 000,00

Les crédits de paiement

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
PEE USAGES EN FAVEUR DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE	2 711 372,00	0,00	0,00	0,00
	1 516 363,90	200 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

La convention Région/Département de l'Indre ayant été adoptée en commission permanente régionale du 3 juillet 2015, une autorisation de programme (AP) de 1,945 M€ est ouverte pour prendre en compte les investissements prévus sur le volet « rénovation énergétique des bâtiments » gérés par le Conseil Départemental (dont les collègues).

Depuis l'adoption du Plan Climat Energie Régional annexé au SRADDT, la Région mène une réflexion et de multiples expérimentations pour une massification des rénovations énergétiques et le développement des énergies renouvelables. La loi de Transition Energétique votée le 17 août 2015 renforce en outre le rôle des régions en matière d'énergie, notamment dans l'accompagnement des particuliers dans le parcours de rénovation énergétique de leur habitat, et autorise l'utilisation d'un outil de tiers financement. La Région souhaite donc pouvoir analyser, via une étude et assistance à maîtrise d'ouvrage, la possibilité de compléter tous les outils existants. Le budget nécessaire, au regard de ce que d'autres Régions comme l'Alsace, le Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Picardie ont déjà engagé, est de 0,200 M€ TTC."

Programme : Patrimoine naturel

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	15256		CPER 3 PNR BRENNE 2015-2020	1 230 000,00	-3 400,00
AE	2015	15257		CPER 3 PNR LAT 2015-2020	850 000,00	-5 600,00
AE	2015	15258		CPER 3 PNR PERCHE 2015-2020	500 000,00	-5 600,00
AP	2015	15217		CPER3 RNR TERRES & ETANGS DE BRENNE FOUCAULT MASSE 2015-2020	800 000,00	95 250,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
PATRIMOINE NATUREL	INVESTISSEMENT	848 251,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	2 574 705,95	-36 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Des ajustements d'autorisation de programme et d'autorisations d'engagement sont proposés sur les réserves naturelles régionales et les Parcs naturels régionaux afin de correspondre aux montants inscrits dans le Contrat de Plan Etat Région. Ainsi, les autorisations d'engagement des 3 Parcs Naturels Régionaux sont minorées d'un montant total de 14 600 €. L'autorisation de programme de la Réserve Naturelle Régionale Terres et Etangs de Brenne Foucault-Massé est majorée de 95 250 €.

Programme : Plan Loire grandeur nature

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE	INVESTISSEMENT	1 402 508,00	0,00	0,00	457 270,00
	FONCTIONNEMENT	1 702 716,30	-164 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Les estimations de besoins en crédits de paiement sur les programmes d'actions de fonctionnement doivent être revues à la baisse : -0,164 M€ sur la ligne prévention des inondations DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). En effet, une autorisation d'engagement a été ouverte au budget supplémentaire dans le cadre du CPIER.

Par ailleurs, compte tenu de la sous-réalisation du programme de « réduction de la vulnérabilité des entreprises aux risques inondation » inscrit au CPIER 2007-2013 et mis en œuvre par l'Etablissement Public Loire, 457 270 € sont inscrits en recettes.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	1 050 000	-850 000
Autorisations d'engagement	2 000 000	6 600 000

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	46 487 800,00	-3 000 000,00	1 356 400,00	0,00
FONCTIONNEMENT	169 011 702,15	-1 700 278,00	5 592 318,01	-480 000,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Transport routier de voyageurs

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	36216	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) TRANSPORT A LA DEMANDE	0,00	2 000 000,00

Les crédits de paiement

TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	3 574 192,15	-167 815,52	568 818,01	-300 000,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Dans le cadre de la convention Région-Département de l'Indre, il a été convenu de poursuivre notre collaboration en développant le transport à la demande qui est particulièrement adapté aux besoins de déplacement en milieu rural. Cette mesure se traduit par l'ouverture d'une AE à hauteur de 2 M€ pour la durée de la convention 2015-2020.

Suite à la reprise de la gestion des lignes routières au 1^{er} juillet, 13 contrats ont été transférés de la SNCF à la Région et 3 nouveaux marchés sont mis en œuvre. Les crédits de paiement afférents ont été ajustés en fonction des prix unitaires réels des contrats en cours.

Programme : Compensation régionale des tarifications TER Centre

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	1410		AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE	5 800 000,00	6 000 000,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
COMPENSATION REGIONALE DES TARIFICATIONS TER	FONCTIONNEMENT	5 500 024,00	149 976,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L.1612-1 et L.4312-6 du CGCT, il est proposé d'abonder, dès à présent, l'AE MOBILICO 2015-1410 de 6 M€ et le montant des crédits de paiement disponibles de 149 976 €. Cet abondement tient compte du nombre croissant de bénéficiaires de MOBILICO et des montants engagés sur le premier semestre en comparaison du premier semestre de l'année précédente.

Programme : Acquisition, renouvellement des matériels roulants

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
ACQUISITION, RENOUVELLEMENT DES MATERIELS ROULANTS	INVESTISSEMENT	19 607 788,00	-3 000 000,00	1 356 400,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	6 588 032,00	-1 510 500,00	4 923 500,00	-180 000,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Du fait du recalage du calendrier de livraison des 14 rames REGIO 2N, le démarrage du paiement des loyers au crédit bailleur a été repoussé du 31 décembre 2015 au 31 août 2016. Seules les charges de préfinancement sont actuellement financées. Ainsi, une somme de 1,5 M€ ne sera pas mandatée et la recette a été inférieure de 0,180 M€ à la recette attendue.

En raison de la réduction du nombre d'acquisitions (l'acquisition de quatre 72500 pour la desserte Caen-Le Mans-Tours n'est plus opportune dans la mesure où Basse-Normandie dispose désormais de matériel Intercité), des coûts moins élevés que prévu (73500 achetés à la Région Alsace) et du report de certaines acquisitions en 2016 (deux 73500 qu'Alsace n'a pu nous livrer en 2015), 3 M€ de crédits de paiement ne seront pas mobilisés sur l'AP « Acquisition matériel ».

Programme : Infrastructures ferroviaires

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2012	1030		TGV BRIVES ORLEANS LILLE 2012-2015	4 800 000,00	600 000,00
AP	2014	1188		ETUDE LIGNE TOURS-LOCHES-CHATEAUROUX	3 300 000,00	-3 150 000,00
AP	2015	15312	31/12/2020	CPER - 1 - CANAL LATERAL A LA LOIRE (2015-2020)	0,00	50 000,00
AP	2015	15305		CPER - 1 - PN POLT (2015-2020)	2 300 000,00	2 300 000,00

La convention d'exploitation du TGV Brive-Lille arrive à échéance à la fin du service 2015. Afin de permettre aux exécutifs régionaux d'appréhender la poursuite ou non de cette desserte (la Région Limousin fusionnant dans une grande Région avec Aquitaine et Poitou-Charentes), il est proposé de proroger de 4 mois l'actuelle convention et ce pour un montant de l'ordre de 0,600 M€.

Du fait de l'inscription au CPER 2015-2020 des travaux de rénovation de la ligne Tours-Loches, l'AP qui avait été ouverte antérieurement est réduite de 3,150 M€ pour être calibrée au seul coût de l'étude diagnostic réalisée en 2014-2015 (0,150 M€).

S'agissant du fret de proximité, la Région poursuit son accompagnement financier aux travaux notamment les lignes Blois-Villefrancoeur et de Vendôme-Montoire pour lesquelles des crédits de paiement sont mobilisés à hauteur de 1,413 M€ dès 2015.

Une AP de 0,050 M€ est ouverte au bénéfice du canal latéral à la Loire, inscrit au volet fluvial du CPER 2015-2020 afin d'assurer la pérennité du transport du fret sur cet axe.

Afin de permettre la réalisation de l'opération d'effacement de passages à niveau sur l'axe POLT, inscrite au CPER 2015-2020 pour 13 M€, la Région consent à un effort financier supplémentaire en prenant à sa charge la part non financée à ce jour, à savoir 2,3 M€. A cet effet, il est proposé un abondement de l'AP correspondante de 2,3 M€ à 4,6 M€.

Programme : Aménagement, rénovation des quais et des gares

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
AMENAGEMENT, RENOVATION DES QUAIS ET DES GARES	INVESTISSEMENT	1 996 000,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	125 000,00	-5 327,88	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Le montant de 5 327 € non mandaté au titre du volet Aménagement des gares est principalement lié à des décalages de réalisation des opérations d'aménagement de gares prioritaires.

Programme : Services TER

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
SERVICES TER	FONCTIONNEMENT	151 162 000,00	-72 290,20	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

L'élaboration des modalités d'exécution du contrôle des lignes routières étant en cours, les crédits de paiement réservés à cet effet ne seront mobilisés que début 2016.

Programme : Intermodalités, TCSP et circulations douces

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1443	31/12/2021	BILLETIQUE JV MALIN	0,00	1 000 000,00

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INTERMODALITE, TCSP ET CIRCULATIONS DOUCES	INVESTISSEMENT	280 000,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	427 910,00	-94 320,40	100 000,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

La Région pilote la mise en place de l'interopérabilité billettique régionale jvmalin. Sur le périmètre du TER Centre-Val de Loire, la Région et SNCF œuvrent, au sein d'une convention d'investissement billettique, pour la gestion de cette interopérabilité (réalisation de développements informatiques, extension, maintien et renouvellement des outils billettiques, mise à niveau des équipements...)

Une convention pluriannuelle sur 5 ans d'un montant d'1 M€ permettra d'assurer le déploiement de jvmalin.

Les options initialement prévues dans le cadre de l'exploitation de la centrale d'information multimodale jvmalin n'ayant pas été levées, les crédits de paiement correspondants ne seront pas mobilisés.

TOURISME

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET TOURISME

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		330 000
Autorisations d'engagement	3 110 000	

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL TOURISME	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	3 947 000,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	4 171 296,50	0,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Promotion et animation touristique

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2013	1229		CAP INNOVATION TOURISTIQUE INVESTISSEMENT	500 000,00	80 000,00
AE	2015	15652	31/12/2020	CPER - 7 - CLUSTER TOURISME PATRIMOINE (2015-2020)	0,00	1 310 000,00
AE	2015	15762	31/12/2020	CPIER OS9 CRT PATRIMOINE LIGERIEN (2015-2020)	0,00	1 800 000,00

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé de prolonger l'AP n° 2013 – 1229 « CAP INNOVATION TOURISTIQUE » jusqu'au 31 décembre 2016 et de l'abonder à hauteur de 80 000 €.

Le Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire pilote et met en œuvre les actions de promotion pour les 3 marques interrégionales que sont La Loire à Vélo, le Val de Loire et les Châteaux de la Loire.

Ces actions s'inscrivent dans les axes prioritaires de l'OS 9 du CPIER 2015-2020 et notamment de la mesure 3 « Innover, promouvoir et communiquer autour du patrimoine ligérien »

La Région Centre-Val de Loire et les départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher mènent une démarche d'innovation dans le champ du tourisme et s'unissent pour soutenir l'émergence d'un cluster « Tourisme Patrimoines et sites de visite ». La mise en œuvre du cluster passe par la mobilisation de ressources dédiées à la coordination, l'animation de la démarche ainsi que des moyens dédiés à la mise en œuvre d'un plan d'actions. Cette opération est inscrite dans l'OSVT 3 du CPER : renforcer l'attractivité du territoire.

Programme : Renforcer l'offre d'hébergement

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	0068		HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 700 000,00	300 000,00

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé de prolonger l'AP n° 2015 – 0068 « CAP HEBERGEMENT TOURISTIQUE » jusqu'au 31 décembre 2016 et de l'abonder à hauteur de 300 000 €.

Programme : Itinérances douces

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	15703		CPIER OS9 BATELLERIE DE LOIRE (RESTAURATION QUAIS) 2015-2020	250 000,00	-50 000,00

Afin de se conformer aux engagements liés au CPIER, il convient de réduire l'AP 2015-15703 CPIER OS9 BATELLERIE DE LOIRE (RESTAURATION QUAIS) 2015-2020 de 50 000 € (soit 200 000 € au lieu de 250 000 €).

ECONOMIE INNOVATION

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET ECONOMIE INNOVATION

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	4 510 000	4 300 000
Autorisations d'engagement		-500 000

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TOTAL ECONOMIE INNOVATION				
INVESTISSEMENT	23 581 196,40	1 000 000,00	8 274 189,00	0,00
FONCTIONNEMENT	23 523 604,10	400 000,00	1 338,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Création et reprise d'entreprises artisanales

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	0830		FONDS REGIONAL DE GARANTIE ARTISANAT	200 000,00	100 000,00
AP	2015	1769		CAP ARTISANAT CREATION	2 000 000,00	1 000 000,00

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé d'abonder l'AP 2015-1769 « CAP ARTISANAT CREATION » de 1 M€, ainsi que l'AP 2015-0830 « FONDS REGIONAL DE GARANTIE » de 100 000 €.

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISES ARTISANALES	INVESTISSEMENT	2 740 000,00	-500 000,00	2 750 000,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	885 812,67	0,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

A la vue des pronostics de consommation 2015, il est proposé de baisser de **150 000 €** en crédits de paiement l'AP n° 2015-791 « PLATES FORMES D'INITIATIVES » ainsi que **350 000 €** en crédits de paiement l'AP n° 2015-830 « FONDS REGIONAL DE GARANTIE »

Programme : Développement et adaptation des entreprises artisanales

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1759		CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT	2 000 000,00	1 000 000,00

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé d'abonder l'AP 2015-1759 « CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT » de 1 M€.

Programme : Economie sociale et solidaire

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	0929		CAP SOLIDAIRE	150 000,00	50 000,00
AP	2015	1260		SCOP	150 000,00	150 000,00
AP	2015	14600		CENTR'ACTIF	100 000,00	100 000,00

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé d'abonder l'AP 2015-0929 « CAP SOLIDAIRE » de 50 000 €, l'AP 2015-1260 « SCOP » de 150 000 €, et l'AP 2015-14600 « CENTRE ACTIF » de 100 000 €.

Programme : CAP'Asso

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	0584		CAP ASSO	11 000 000,00	5 500 000,00

Afin de pouvoir répondre à un volume important d'associations ayant déposé une demande de financement CAP ASSO au cours de l'été, il est proposé d'abonder l'AE 2015-0584 de 5,5 M€.

Programme : Création et reprise des entreprises industrielles et de services

• Tableaux budgétaires

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	4000		CAP CREATION REPRISE CENTRE	1 500 000,00	600 000,00

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
CREATION ET REPRISE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLE	INVESTISSEMENT	1 050 000,00	0,00	404 500,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	176 844,86	-50 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé d'abonder l'AP 2015-4000 « CAP CREATION/REPRISE » de 600 000 €.

A la vue des pronostics de consommation 2015, il est proposé de baisser de 50 000 € en crédits de paiement le programme 1788 « AIDE A LA CREATION » afin d'alimenter en crédits de paiement de fonctionnement l'agriculture.

A la vue des pronostics de consommation 2015, il est proposé de baisser de 500 000 € sur l'AP 2015-4001 « CAP DEVELOPPEMENT ».

Programme : Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services

• Tableaux budgétaires

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1793	31/12/2020	SEM PATRIMONIALE	0,00	2 000 000,00
AP	2015	4001		CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	9 500 000,00	500 000,00
AP	2015	0719		CENTRECO	20 000,00	10 000,00

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES	INVESTISSEMENT	13 970 000,00	-500 000,00	4 459 053,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	4 890 501,90	-250 000,00	1 338,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Afin d'assurer la continuité de l'action régionale dans l'attente de l'adoption du budget 2016, conformément aux articles L. 1612-1 et L. 4312-6 du CGCT, il est proposé d'abonder l'AP 2015-4001 « CAP DEVELOPPEMENT » de 500 000 € et l'AP 2015-0719 CENTRECO de 10 000 €.

Afin d'accompagner le développement de projets industriels, il est proposé d'ouvrir une AP « SEM PATRIMONIALE » à hauteur de 2 M€ afin de permettre à la Région notamment d'entrer au capital de la SEM Territoire et Développement.

A la vue des pronostics de consommation 2015, il est proposé de baisser de 250 000 € en crédits de paiement le programme 14653 « DIAGNOSTIC INNOVATION CROISSANCE » afin d'alimenter en crédits de paiement de fonctionnement l'agriculture.

Programme : Promotion des produits agricoles et de l'agriculture régionale

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ET DE L'AGRICULTURE	FONCTIONNEMENT	1 260 979,00	110 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Les crédits de paiement sur la ligne « PROMOTION DE L'AGRICULTURE REGIONALE » sont inférieurs aux besoins de l'année. En effet, quelques actions nouvelles (Open Agrifood, Cité de la gastronomie, boutique C du Centre du salon de l'agriculture) se sont ajoutées en 2014 et/ou 2015 aux actions récurrentes alors que les financements de cette politique étaient déjà optimisés. Les besoins supplémentaires en crédits de paiement en fonctionnement sur ce programme sont de 110 000 €.

Programme : Installation

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INSTALLATION	INVESTISSEMENT	20 000,00	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	606 436,50	190 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Les crédits de paiement sur les programmes « INSTALLATION » en fonctionnement sont insuffisants. Le besoin en CP supplémentaires est de 190 000 € sur l'AE 2014-1268 afin de tenir compte de la montée en puissance du « CAP INSTALLATION ».

Programme : CAP Filières

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2014	1278		CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (FONCT)	7 000 000,00	-6 000 000,00
AP	2014	1265		CAP FILIERES - MATERIEL	11 420 000,00	-510 000,00
AP	2014	1266		CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (INVEST)	1 100 000,00	1 300 000,00
AP	2015	1792	31/12/2020	CAP SEMENCES 2G	0,00	510 000,00

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
CAP FILIERES	INVESTISSEMENT	3 680 000,00	0,00	98 157,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	600 000,00	400 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Le « CAP Semences 2^{ème} génération » a été adopté en Commission Permanente Régionale du 19 juin 2015 (n°15.06.31.57). Aussi, il convient de créer une AP 2015-1792 de 510 000 € « CAP SEMENCE 2G » relative aux prévisions d'investissements sur 4 ans (durée du CAP semences 2G) et de diminuer du même montant l'AP 2014-1265 « CAP Filières – Matériel ».

Par ailleurs, afin de financer les projets d'expérimentation, il convient d'augmenter l'AP 2014-1266 « CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (INVEST) » de 1,3 M€. Le besoin annuel est de 1,3 M€ soit 6,5 M€ environ pour la programmation 2016-2020 (au 31 décembre 2020, le montant de l'AP sera de 7,6 M€)

Il convient également de diminuer l'AE 2014-1278 « EXPERIMENTATION » d'un montant de 6 M€, les dossiers étant programmés en investissements (sur l'AP 2014-1266).

Les crédits de paiement sur l'ensemble des AP CAP FILIERES sont, en 2015 comme les deux années précédentes, supérieurs aux besoins.

Les crédits de paiements en fonctionnement des CAP FILIERES sont très insuffisants pour deux raisons. L'expérimentation a été présentée en dépenses d'investissement jusqu'en 2013. En 2014, ces programmes ont été basculés en fonctionnement avec ouverture d'une AE, sans transfert de CP d'investissement en CP de fonctionnement. Les dossiers engagés en 2014 sont, pour une large part, payés en 2015. Ce sont ainsi plus de 300 000 € qui ont déjà été payés en 2015 sur les projets d'expérimentation sans CP supplémentaires sur ces lignes.

Par ailleurs, la mise en place de la totalité des 14 CAP filières deuxième génération et l'absence de FEADER pour prendre le relai du FEDER pour le financement de l'URGC compensée par la Région entraînent un manque de 100 000 € supplémentaires.

Au total, ce sont 400 000 € de CP sur l'AE 2014-1277 pour le fonctionnement des « CAP FILIERES » qui sont nécessaires.

Programme : Fonds spécial intempéries

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	3157	31/12/2015	FONDS SPECIAL URGENCE	0,00	2 000 000,00

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
FONDS SPECIAL INTEMPERIES	INVESTISSEMENT	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BSHORS VIREMENTS DE CREDITS

Afin de répondre aux difficultés rencontrées par les agriculteurs touchés par la crise sur cette année 2015, la Région a décidé, en complément de ses différents CAP Filières, d'ouvrir l'AP 2015-3157 intitulée « Fonds spécial urgence » à hauteur de 2 M€ et d'inscrire les crédits de paiements correspondants, soit 2 M€.

EUROPE

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET EUROPE

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		1 480 000
Autorisations d'engagement	559 688	-498 375

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL EUROPE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	52 674 360,00	0,00	52 709 900,00	0,00
FONCTIONNEMENT	32 285 529,78	0,00	40 232 900,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Programmation 2007-2013 (PCE)

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2008	8026		MESURE 22 FEDER 2007-2013	15 230 000,00	1 480 000,00

A l'approche de la clôture du programme 2007-2013, une nouvelle modification de la maquette financière de la subvention globale FEDER doit permettre d'optimiser la consommation des crédits communautaires. Dans cette perspective, il convient d'augmenter l'autorisation de programme relative à la mesure 22 d'un montant de 1,480 M€ pour le financement de projets TIC.

Programme : Programmation 2014-2020 (PCE)

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	9057		POCVL PI4C 20 - EE BATIMENTS - ANIMATION FORMATION	2 302 300,00	-498 375,00
AE	2015	9088	31/12/2021	POCVL PI4C 20 - EE BATIMENTS - ANIM. FORM. REGION BENEF.	0,00	498 375,00

Afin de distinguer les crédits d'interventions du FEDER où la Région est bénéficiaire sur les actions relatives aux formations Bâtiments durables, il convient de créer une autorisation d'engagement (AE) de 498 375 €. L'AE sur laquelle les crédits étaient initialement prévus est réduite en conséquence.

Programme : Soutien aux acteurs régionaux

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	1684	31/12/2016	INTERREG V	0,00	61 313,00

Afin de soutenir un projet européen déposé dans le cadre du programme INTERREG EUROPE (2014-2020), l'ARITT (Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert de Technologie) pourrait bénéficier d'une aide de la Région de 61 313 € sur 5 ans. Il est proposé d'ouvrir une AE correspondant à ce montant.

COOPERATION INTERNATIONALE

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET COOPERATION INTERNATIONALE

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		90 000
Autorisations d'engagement		

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL COOPERATION INTERNATIONALE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
INVESTISSEMENT	200 000,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	1 528 256,82	0,00	60 000,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Coopération décentralisée

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2011	0255		MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	340 000,00	90 000,00

Dans le cadre de l'accord de coopération avec la Province du Luang-Prabang au Laos et afin de soutenir le projet porté par l'association Confluence concernant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, il est proposé d'abonder l'autorisation de programme « Mise en œuvre des accords de coopération » d'un montant de 90 000 €.

B - MOYENS GENERAUX

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET **MOYENS GÉNÉRAUX**

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		2 441 400
Autorisations d'engagement		

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
TOTAL MOYENS GENERAUX				
INVESTISSEMENT	202 473 785,46	-600 000,00	303 962 400,00	988 054,00
FONCTIONNEMENT	163 743 510,21	-2 103 778,00	861 308 444,00	1 210 255,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

DOMAINE : MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		2 441 400
Autorisations d'engagement		

CREDITS DE PAIEMENT

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	INVESTISSEMENT	3 138 785,46	0,00	20 000,00	60 000,00
	FONCTIONNEMENT	15 883 957,32	-150 000,00	150 000,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Bâtiments

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
BATIMENTS	INVESTISSEMENT	276 434,13	0,00	20 000,00	60 000,00
	FONCTIONNEMENT	3 491 552,03	0,00	150 000,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Une recette de 60 000 € est inscrite pour la restitution du dépôt de garantie du bâtiment Millenium.

Programme : Systèmes d'information

Tableaux budgétaires

AP/AE créées ou modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2012	1900		SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	3 942 000,00	2 441 400,00

Pour mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre du « Plan Directeur des Systèmes d'Information », il est proposé d'abonder l'autorisation de programme 2012-1900 d'un montant de 2 441 400 €.

Programme : Frais d'Assemblée

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
FRAIS D'ASSEMBLEE	FONCTIONNEMENT	6 029 847,74	-150 000,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Compte tenu des prévisions de dépenses, une diminution de 150 000 € est proposée, notamment sur les frais de représentation et sur la sténographie.

DOMAINE : MOYENS GENERAUX FINANCIERS

CREDITS DE PAIEMENT

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	INVESTISSEMENT	199 335 000,00	-600 000,00	303 942 400,00	928 054,00
	FONCTIONNEMENT	19 408 407,00	-1 953 778,00	856 956 440,00	1 210 255,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Fiscalité directe

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
FISCALITE DIRECTE	FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	176 082 184,00	-160 409,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Les produits de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) sont légèrement inférieurs aux prévisions.

Si le produit de la CVAE est en hausse de 1,6 % en 2015 (145,811 M€) par rapport à l'exercice précédent, celui-ci doit être minoré du montant de la contribution de la Région Centre-Val de Loire au titre du mécanisme de péréquation des ressources issues de la suppression de la taxe professionnelle. Pour mémoire, ce dispositif péréquateur consiste en une convergence vers la moyenne nationale des taux de croissance régionaux de l'ensemble des ressources créées consécutivement à la suppression de la taxe professionnelle et perçues par les Régions (CVAE, IFER, DCRTP et FNGIR). Ainsi, pour la première fois, le produit cumulé de ces ressources sur la période 2011-2014 a progressé plus vite pour la Région Centre-Val de Loire (+ 6,82 %) que pour l'ensemble des Régions (+ 6,15 %). Le montant de la contribution de la Région Centre-Val de Loire ayant été notifié à hauteur de 1,429 M€, le produit de la CVAE s'établit à 144,382 M€ (- 0,025 M€).

Ajusté au moment du budget supplémentaire pour un montant de 31,674 M€, le produit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) pourrait être inférieur aux prévisions compte tenu de l'indexation sur l'inflation constatée l'année *n* de l'IFER « matériel roulant ». Dans la mesure où l'inflation demeure très faible, il est proposé de minorer le produit des IFER sur la base d'une inflation nulle pour 2015 (- 0,135 M€, soit 31,539 M€).

Programme : Fiscalité indirecte

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
FISCALITE INDIRECTE	FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	260 754 279,00	2 416 575,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Les produits de la fiscalité indirecte, très sensibles aux facteurs extérieurs tels que la conjoncture économique, les choix des collectivités territoriales en matière de fiscalité locale ou la mutation des modes de vie et des habitudes de consommation, nécessitent quelques ajustements.

La mesure d'ajustement technique portant sur le produit de la modulation régionale et de la majoration « Grenelle » de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) consiste à rapprocher le montant voté du montant des recettes prévisionnelles perçues en fin d'exercice, soit 31,052 M€ au titre de la modulation régionale (- 0,315 M€) et 29,695 M€ au titre de la majoration « Grenelle » de la TICPE (- 1,049 M€). Ces prévisions reposent sur les données collectées sur la période de référence comprise entre décembre 2014 et juillet 2015, au cours de laquelle la consommation tous carburants confondus a progressé de + 2,13 %.

Le produit de la ressource régionale pour l'apprentissage devrait progresser de 3,891 M€ (soit 68,155 M€) grâce au calcul de la part dynamique de la ressource, correspondant à la péréquation du produit assis sur le dynamisme de la masse salariale privée.

Le produit des ressources pour la formation professionnelle et l'apprentissage est légèrement inférieur aux prévisions compte tenu d'un dynamisme des frais de gestion perçus par l'Etat au titre de la taxe d'habitation, la cotisation foncière des entreprises et la CVAE moins important que prévu (+ 2,5 % pour l'exercice 2015 contre + 3 % dans les précédentes projections). En conséquence, les ressources pour la formation professionnelle et l'apprentissage – composée d'une part par les frais de gestion et une fraction de la TICPE d'autre part – s'établissent à 33,967 M€ (- 0,109 M€).

Programme : Participation, dotations Etats

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
PARTICIPATIONS/DOTATIONS ETAT	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	35 582 400,00	6 798 054,00
	FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	420 119 981,00	-1 045 911,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Une série d'ajustements, consécutivement aux éléments notifiés par l'Etat aux collectivités territoriales, porte sur les dotations de l'Etat.

Dans un contexte de poursuite de la baisse des concours de l'Etat aux collectivités territoriales engagée en 2014, la contribution de la Région Centre-Val de Loire au redressement des comptes publics est légèrement inférieure aux anticipations (18,042 M€ contre 18,3 M€ prévus).

En comparaison avec l'exercice 2014, la dotation globale de fonctionnement (DGF) diminue de près de 7,7 % par rapport à l'exercice 2014. Au cours de ces deux dernières années, la contribution régionale s'élève à 25,506 M€, ce qui correspond à une baisse de 10,5 % du montant de la DGF. La Région a par ailleurs perçu le produit lié à la dotation « permanents syndicaux » destinée à rembourser les collectivités territoriales des charges salariales et sociales des agents mis à disposition des organisations syndicales (0,024 M€). Toutes composantes confondues, le montant de la DGF s'élève à 217,605 M€ (+ 0,282 M€).

Le produit de la dotation générale de décentralisation (DGD) résiduelle cumulé à celui versé au titre du transfert de l'Etat aux Régions de la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aéroports civils nécessite un ajustement égal à + 0,187 M€ (soit 23,077 M€).

Le droit à compensation de la Région Centre-Val de Loire au titre des domaines de compétences transférées par la loi du 13 août 2004 et de l'impact des réformes engagées par l'Etat s'élève à 121,688 M€. La part « compensation » de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) est par conséquent inférieure aux prévisions (- 1,515 M€).

La Région Centre-Val de Loire bénéficie depuis 2009 d'un remboursement anticipé du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) calculé sur la base des dépenses d'investissement réalisées l'année n-1, auxquelles est appliqué le taux de 15,761 %. Compte tenu des dépenses éligibles réalisées au cours de l'exercice 2014 et d'une mesure de régularisation sur des dépenses réalisées éligibles au cours des exercices 2012 et 2013, le montant total du FCTVA s'élève à 13,694 M€ (+ 0,898 M€).

Concernant les recettes, le préfinancement du FCTVA a été réimputé conformément à la modification de la nomenclature comptable et ajusté à la suite de la notification du montant définitif.

Programme : Dette

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
DETTE	INVESTISSEMENT	199 335 000,00	-600 000,00	265 800 000,00	-5 900 000,00
	FONCTIONNEMENT	15 376 000,00	-1 953 778,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

Concernant les dépenses, l'emprunt d'équilibre réalisé en 2014 s'est finalement avéré inférieur au montant prévisionnel, il convient donc d'ajuster le montant relatif au remboursement de capital d'un montant de 0,6 M€.

S'agissant des frais financiers, le contexte de taux d'intérêts est toujours très favorable avec des taux monétaires proches de zéro voire négatifs pour certaines maturités (ex EURIBOR 3 mois : -0.03 % à la fin août 2015).

Deux facteurs conjugués permettent aujourd'hui de proposer une baisse de crédits de 1,95 M€ sur la ligne frais financiers.

Ainsi, sur la dette amortissable, le repositionnement de certaines lignes d'emprunt sur des taux révisables permet donc aujourd'hui à la Région de profiter pleinement de ce contexte de taux et d'abaisser le service de la dette dévolu aux frais financiers.

A cela vient s'ajouter une optimisation constante des frais financiers liés de la gestion de trésorerie sous l'effet d'une intensification de l'utilisation du programme de billets de trésorerie de 100 M€ mis en place en juillet 2014.

Ainsi, la mise en place en janvier 2015 d'un calendrier d'émission bimensuelle de billets de trésorerie a permis la réalisation de 16 émissions de billets de trésorerie sur les 8 premiers mois de l'année pour un montant global de 366 M€ (soit un montant mensuel moyen de 22,9 M€).

Il en découle un gain en termes de frais financiers chiffré depuis le début d'année de plus de 0,220 M€ par rapport à une gestion de trésorerie « classique » via les lignes de trésorerie. En effet, compte tenu du contexte de taux courts, la moitié des billets émis ont été financés à taux négatif, le taux moyen des émissions étant de - 0,009 % sur une maturité moyenne de 30 jours.

Dans le même temps, le plan de trésorerie a été étendu et précisé afin d'ajuster les mouvements de trésorerie entre les dates d'encaissement des recettes et les dates des mandatements les plus importants. Cette optimisation permet de diminuer le recours aux instruments de trésorerie.

Concernant les recettes, le préfinancement du FCTVA a été réimputé conformément à la modification de la nomenclature comptable et ajusté à la suite de la notification du montant définitif.

Programme : Autres mouvements budgétaires

Tableaux budgétaires

Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS*	DM	TOTAL CREDITS*	DM
AUTRES MOUVEMENTS BUDGETAIRES	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	2 560 000,00	30 000,00
	FONCTIONNEMENT	4 032 407,00	0,00	0,00	0,00

*TOTAL CREDITS=BP+BS HORS VIREMENTS DE CREDITS

LES MOUVEMENTS REELS

Sont inscrits dans ce programme différents crédits nécessaires à la gestion d'opérations budgétaires et comptables spécifiques ou exceptionnelles : les ouvertures de crédits d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement pour dépenses imprévues qui en M71 ne donnent pas lieu à l'ouverture correspondante de crédits de paiement, les admissions en non-valeur, etc...

Au titre des cessions, il a été réalisé une vente aux enchères de véhicules pour un montant de 71 000 € ; montant supérieur aux crédits votés au budget primitif 2015 s'élevant à 40 000 €.

Il est donc proposé d'abonder la ligne budgétaire relative aux cessions d'immobilisations de 30 000 €, portant ainsi le montant total des cessions à hauteur de 2 590 000 € pour l'année 2015.

LES MOUVEMENTS D'ORDRE

La neutralisation des amortissements est possible pour la différence entre le montant des dotations aux amortissements des bâtiments administratifs et scolaires et le montant de la reprise des subventions et dotations spécifiques reçues.

Pour l'année 2015, la neutralisation s'élève à 148 M€. Cependant ce montant ne tient pas compte de la reprise des subventions transférables.

Il convient donc de ramener le montant de la neutralisation à 58 M€ pour l'année 2015.

C – Dispositions diverses

Remises gracieuses

Sept remises gracieuses, transmises par l'intermédiaire de l'ASP pour un montant total de 3 847,46€, sont accordées à :

- Monsieur BOUCHTA Abdelkader pour un montant de 260,80 € ;
- Madame FOURNIER MENNESSIER Sandra pour un montant de 1 231,46€ ;
- Monsieur FIGERE Triskel pour un montant de 370 € ;
- Madame CHAUVEAU Sarah pour un montant de 548,35 € ;
- Monsieur LAADJEL Rachid pour un montant de 910,45 € ;
- Madame JEAN Mina pour un montant de 370,40 € ;
- Monsieur TEBANI Djafer pour un montant de 156,00 €.

La remise gracieuse suivante est accordée pour un montant total maximum de 3 657,47 € :

Nature de la créance	Nom	N° de titre à annuler	Montant maximum
Remboursement de salaire	RICHÉ José	2855/2015	3 657,47 €
			3 657,47 €

Par ailleurs, lors de la délibération DAP n°15.03.02.B du 18 juin 2015, une remise gracieuse a été accordée à Monsieur BIGAUD Fabien pour un montant de 1 434,44 €, en lieu et place de Monsieur GIRAUD Fabien.

Il convient donc de modifier la délibération et d'accorder la remise gracieuse à Monsieur GIRAUD Fabien pour un montant de 1 434,44 €.

Admissions en non-valeur

Les admissions en non-valeur et les créances éteintes suivantes sont accordées pour un montant de 120 422,32 €.

Les admissions en non-valeur s'élèvent à 2 145,66 € :

NOM DE L'ENTREPRISE	TITRES DE RECETTE	MOTIFS D'IRRECOUVRABILITE	NATURE DE LA CREANCE	MONTANT DE LA CREANCE
FOUQUET JESSICA	2664/2014 = 233,09 € 5319/2014 = 768,47 €	REVENU INSAISSABLE	REMBOURSEMENT SALAIRE	1 001,56 €
PAPIN STEVEN	8573/2008 = 255,12 €	REVENU INSAISSABLE	REMBOURSEMENT SALAIRE	255,12 €
PASQUIER NADIA	4289/2013 = 518,00 €	REVENU INSAISSABLE	REMBOURSEMENT SALAIRE	518,00 €
POMPA RODRIGUEZ DAVID	2665/2014 = 359,06 €	REVENU INSAISSABLE	REMBOURSEMENT SALAIRE	359,06 €
ROCHE OCEANE	7889/2013 = 11,92 €	MONTANT INFERIEUR AU SEUIL DES POURSUITES	REMBOURSEMENT SALAIRE	11,92 €
				2 145,66 €

Les créances éteintes s'élèvent à 118 276,66 € :

NOM DE L'ENTREPRISE	TITRES DE RECETTE	MOTIFS D'IRRECOUVRABILITE	NATURE DE LA CREANCE	MONTANT DE LA CREANCE
ALLION SEBASTIEN	4619/2011 = 750,00 € 4995/2011 = 5 250,00 €	CREANCE IRRECOUVRABLE	CREATEM	6 000,00 €
ART CADRE	6739/2011 = 250,00 € 178/2012 = 250,00 € 2365/2012 = 250,00 € 2832/2012 = 750,00 €	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	CREATEM	1 500,00 €
ASIANE	8897/2010 = 165,16 € 8599/2011 = 500,00 € 6399/2012 = 500,00 € 8725/2012 = 500,00 € 1714/2013 = 500,00 €	CREANCE IRRECOUVRABLE	CREATEM	2 165,16 €
BESNARD SEBASTIEN	3213/2012 = 473,50 € 5600/2012 = 473,50 € 7779/2012 = 473,50 € 812/2013 = 473,50 € 2867/2013 = 473,50 € 5227/2013 = 473,50 € 7441/2013 = 473,50 € 671/2014 = 473,50 € 2854/2014 = 473,50 €	RADIATION	CREATEM	4 261,50 €
LA CHABRIOTTE	12498/2009 = 8 000,00 €	CREANCE IRRECOUVRABLE	CREATEM	8 000,00 €
MONIGAULT GILLES	9304/2010 = 3 050,00 € 9306/2010 = 3 050,00€	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	CREATEM	6 100,00 €
NATURE ET CONFORT VAL DE CREUSE	13650/2009 = 1 500,00 € 16346/2009 = 1 500,00 € 4206/2010 = 1 500,00 € 6874/2010 = 30 000,00 € 6880/2010 = 21 000,00 €	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	CAP CREATION	55 500,00 €
ROBINEAU CYRIL	3244/2014 = 250,00 € 5225/2014 = 250,00 € 6009/2014 = 4 250,00 €	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	CREATEM	4 750,00 €
STRAMENTECH	7919/2011 = 30 000,00 €	CREANCE IRRECOUVRABLE	CAP CREATION	30 000,00 €
			TOTAL	118 276,66 €

Modification des dates limite d'affectation pour les AP et AE

FORMATION PROFESSIONNELLE					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
931	2015	0971	ACTIONS DE FORMATION SUBVENTIONNEES 2015	31/12/2016	31/12/2018
APPRENTISSAGE					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
931	2014	1581	CMCCI 28 - 3E TRANCHE ATELIER MECANIQUE AUTO + FOYER	31/12/2014	31/12/2015
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
938	2012	1030	TGV BRIVES ORLEANS LILLE 2012-2015	31/12/2013	31/12/2016
938	2015	1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE	31/12/2016	31/12/2017
SPORT					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
933	2015	1144	BAFA	31/12/2015	31/12/2016
TERRITOIRES SOLIDAIRES					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
905	2015	1773	FONDS SUD AEROPORT DE CHATEAUROUX	31/12/2015	31/12/2016
TOURISME					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
909	2013	1229	CAP INNOVATION TOURISTIQUE INVESTISSEMENT	31/12/2015	31/12/2016
939	2013	1239	CG 41: STRUCTURATION DESTINATION SOLOGNE	30/06/2015	31/12/2016
909	2014	0068	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	31/12/2014	31/12/2015
ECONOMIE					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
909	2015	0929	CAP SOLIDAIRE	31/12/2015	31/12/2016
909	2015	4001	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	31/12/2016	31/12/2017
909	2015	0719	CENTRECO	31/12/2015	31/12/2016
RECHERCHE					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
909	2015	0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	31/12/2015	31/12/2016
909	2015	0850	APPELS A PROJETS 2015	31/12/2015	31/12/2016
939	2015	1850	APPELS A PROJETS FONCTIONNEMENT	31/12/2015	31/12/2016
939	2015	0472	BOURSES DOCTORALES	31/12/2015	31/12/2016
LYCEES					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
902	2008	0014	EXTENSIONS ET RESTUCTIONS	31/12/2014	31/12/2015
902	2014	1955	EFFICACITE ENERGETIQUE	31/12/2014	31/12/2015

Annulations-clôtures des AP/AE

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
TERRITOIRES SOLIDAIRES			
2007-0860	CRA DE MONTARGIS	7 741 078,19	0,00
2007-0154	CCEURS DE VILLAGE	14 602 834,32	-580 677,75
2010-0154	CCEURS DE VILLAGE	15 000 000,00	-1 254 956,63
2008-7202	VT - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	681 743,00	11 359,53
2008-45004	CG45 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2 541 000,00	0,00
2008-28003	CG28 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	4 577 000,00	-178,00
2013-1773	FONDS SUD: AEROPORT DE CHATEAUROUX	870 122,99	0,00
2008-1774	PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SEM	883 000,00	0,00
2008-36006	CG36 - ETUDE PREALABLE LAC D'EGUZON	5 880,00	0,00
2011-36017	CG36 - ACCESSIBILITE DE LA ZA D'OZANS	264 800,00	0,00
2013-45014	CG45 - ETUDE ZAC DESSAUX	164 928,00	0,00
2013-45013	CG45 - TRES HAUT DEBIT	4 000 000,00	0,00
2009-0702	FONDS SUD	2 351 247,05	0,00
2011-28007	CG28 - RESTRUCTURATION ARCHIVES DEPARTEMENTALES	500 000,00	0,00
2013-41031	CG41 - ABORDS ZOO DE BEAUVAL	260 000,00	0,00
2013-41026	CG41 - EXPERIMENTATION INSERTION VENDOMOIS	4 297,24	0,00
2008-18005	CG18 - FONDS DE GARANTIE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES	111 493,00	0,00
2008-7253	VT - FRAC TERRITOIRES FONCT	1 259 471,16	0,00
TRANSPORTS ET DEPLACEMENT			
2008-18010	CG18 - PARTICIPATION AU SERVICE DE RABATEMENT	120 000,00	-11 770,92
2008-18011	CG18 - RENFORCEMENT DU SERVICE ARGENT/SAULDRE BOURGES	840 000,00	0,00
2011-18020	CG18 - COORDINATION DES RESEAUX	1 170 000,00	0,00
2009-36013	CG36 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	1 450 000,00	0,00
2014-1190	MOBILITE TER DES JEUNES	0,00	0,00
2013-1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE QUOTIDIENNE	3 500 000,00	-201 939,09
2011-1030	TGV BRIVES ORLEANS LILLE	5 200 000,00	2 442 158,00
2012-1697	AMO NOUVELLE CONVENTION TER	300 000,00	114 967,60
2011-6000	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	450 000,00	-221 468,34
2009-1132	CENTRALE DE MOBILITE	750 000,00	-218 568,19
2012-1332	AMO CENTRALE DE MOBILITE	110 000,00	-2 587,76
2014-1405	OPERATION RENOVATION VO2N	4 800 000,00	0,00
2012-1415	AMENAGEMENT ET INSTALLATION REGIO2N	2 500 000,00	-350 000,00
2009-1408	ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE (HORS CPER)	6 500 000,00	-5 000 000,00
2009-1092	ABRIS VELOS	20 000,00	-20 000,00
2010-36019	CG36 - ACCESSIBILITE DES SERVICES AUX PMR DANS LES GARES	500 000,00	0,00
2011-1094	BILLETTIQUE INVESTISSEMENT	600 000,00	-154 861,08
2009-7412	GP - TCSP TOURS	10 000 000,00	0,00
2013-1182	LOIRE VUE DU TRAIN	47 000,00	0,00
2009-1411	TSCP ORLEANS (HORS CPER)	2 000 000,00	0,00
ENVIRONNEMENT			
2009-7354	VT - ADEME GESTION DES DECHETS	0,00	0,00
2011-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2012-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2013-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2010-7353	VT - HEBERGEMENT ECOPOLE	65 000,00	-14 937,00
2010-37021	CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	570 532,63	0,00
2014-14271	PREVENTION INONDATION ENTREPRISES TRANSITOIRE	115 000,00	-115 000,00
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION			
2014-14107	OBSERVATOIRE TIC	0,00	0,00
2014-14101	ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES DE TRAVAIL	0,00	0,00
2014-14105	EXPERIMENTATIONS TIC FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
2014-14100	COUVERTURE TELEPHONIQUE MOBILITE ET HAUT DEBIT	0,00	0,00
2014-14106	EXPERIMENTATIONS TIC INVESTISSEMENT	0,00	0,00
2014-14103	GEO-CENTRE	0,00	0,00
2015-1293	GEOCENTRE	74 000,00	-74 000,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
EUROPE			
2005-0710	MESURE 3 OBJECTIF 2	7 188 013,24	-818 041,13
2005-0713	MESURE 7	19 211 033,28	-26 596,06
2005-0712	MESURE 4	8 677 022,68	-178 983,87
ECONOMIE			
2004-0758	CREATEM	4 310 120,00	0,00
2005-0769	CREATEM	3 726 400,00	-1 353 999,59
2005-0759	FREMA	588 976,02	0,00
2005-0595	CONTRATS APPORT ASSOCIATIF	114 000,00	0,00
2004-0751	AIDE A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT (CREATIS)	1 345 960,00	-960,00
2005-0756	CREATIS		
TOURISME			
2014-1348	APPUI A LA STRUCTURATION DE L'OFFRE BATELLERIE TRADITIONNELLE	50 000,00	-44 036,00
2006-0070	LOIRE A VELO	20 425 312,00	-1 083 063,50
2008-18013	CG 18 - BASE DE LOISIRS DE LA GOULE	469 261,00	0,00
2008-37011	CG 37 - PLAN D'ACTIONS QUALITE TOURISME	31 000,00	-29 224,50
2008-37013	CG 37 - ACCESSIBILITE DES SITES TOURISTIQUES POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE	214 000,00	-77 804,96
2009-0068	CAP HEBERGEMENTS	1 539 142,50	129 213,16
2008-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	692 975,00	-350 000,00
2009-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	500 000,00	-350 000,00
2010-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	1 000 000,00	-700 000,00
2014-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	0,00	0,00
2010-1203	MIRCE 2	120 000,00	-801,05
2011-28014	CG 28 - PROMOTION TOURISTIQUE DU PERCHE	50 000,00	0,00
2010-37020	CG 37 - PROMOTION DES MARQUES	220 000,00	3 047,51
RECHERCHE			
2009-1850	APPELS A PROJETS	371 000,00	-15 759,75
2010-1850	APPELS A PROJETS 2010	400 000,00	-122 149,83
2006-0472	BOURSES DOCTORALES 2006	3 007 000,00	-160 166,74
2007-0472	BOURSES DOCTORALES	3 225 000,00	-146 750,00
2008-0472	BOURSES DOCTORALES	3 525 000,00	-200 500,00
2009-0472	BOURSES DOCTORALES	3 525 000,00	221 500,00
LYCEES			
2002-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	26 682 753,02	-1 321 832,64
2001-0013	MAINTENANCE	13 694 067,78	-199 743,66
2004-0013	MAINTENANCE	6 499 621,41	-521 201,32
2005-0013	ENTRETIEN/MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	12 864 312,55	-1 623 551,75
2009-0013	ENTRETIEN MAINTENANCE CADRE DE VIE	4 800 000,00	-981 539,91
2005-0728	MISE EN CONFORMITE	4 844 880,77	-141 214,72
2006-0728	MISE EN CONFORMITE	2 947 640,47	-200 275,82
2007-0007	ACQUISITIONS ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	16 379 874,07	-659 245,52
2014-1031	EVOLUTION MATERIEL ET LOGICL PR TELEGESTION PARC INFO LYCEES	2 000 000,00	-794,85
2005-0935	ETUDES PREALABLES A LA DECISION	1 050 000,00	-97 256,47
2004-0725	DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE SPORTIVE	7 969 876,58	-131 126,86
SPORTS			
2012-0487	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS ELITES	47 600,00	-157,64
2010-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	910 000,00	-99 763,46
2011-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 014 000,00	-106 498,90
2012-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 122 700,00	-96 084,67
2007-0459	CONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	1 445 579,00	-32 680,02
2008-0459	CONSTRUCTION INSTALLATION SPORTIVE	1 499 998,00	-110 738,14
2009-0459	FINANCEMENT D'INSTALL. SPORTIVES	1 571 000,00	-82 882,12
2010-0459	CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	1 790 000,00	47 314,05
2009-1121	CREPS INVESTISSEMENT	200 000,00	-2 388,48
2008-1122	ENTRETIEN CREPS	100 667,48	-4 063,68
2013-1142	CREPS: RACCORDEMENT RESEAU DE CHALEUR EFFICACITE ENERGETIQUE	215 000,00	-5 317,99
2009-1119	STADE DE LA VALLEE DU CHER	3 000 000,00	-679 541,59

Attributions de subventions

Il est décidé

- d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes au titre de premiers acomptes pour l'exercice 2016. Ces premiers acomptes ne valent pas engagement de subvention pour la totalité de l'année 2016. L'engagement définitif interviendra au moment du vote du budget primitif avec l'inscription des crédits afférents

BENEFICIAIRE	MONTANT DU 1ER ACOMPTÉ	Imputation
Comité des Œuvres sociales de la Région Centre-Val de Loire	540 000,00	930.0201.6574.1071.031
CENTRECO	75 000,00	939-93-6574-629-051
MISSIONS LOCALES (20)	1 428 195,00	931-11-6574-211-062
GRETA 18	12 250,00	931-11-65738-971-062
GRETA 36	48 521,00	931-11-65738-971-062
GRETA 37	16 800,00	931-11-65738-971-062
BIJ 37	6 500,00	931-11-6574-1585-062
CRIJ	43 500,00	931-11-6574-1585-062
GIP ALFA	508 667,00	931-11-6558-15651-062
GIP ALFA	17 500,00	931-11-65738-1746-062
CFPPA 18	4 812,50	931-11-65738-971-062
ALIRE	4 147,50	931-11-65738-971-062
ENTRAIDE OUVRIERE	5 040,00	931-11-65738-971-062
URCRIAC	80 000,00	931-11-6574-1754-062
ASSOCIATION DE GESTION E2C ORLEANS	106 785,00	931-11-6574-971-062
AFPP TOURAINE	223 314,00	931-11-6574-971-062
AFFP TOURAINE	89 424,00	931-11-6574-971-062
AGCNAM	632 500,00	931-11-6574-971-062
OREC 18	15 000,00	931-11-6574-1577-062
LES FORMATIONS D'ISSOUDUN	61 090,11	931-11-6574-971-062
CENTRECO	1 200 000,00	939.91.6574.0719-051
STUDIUM	395 000,00	939.92.6574.474-052
CENTRE SCIENCES	153 750,00	939.92.6574.14453-052
FRMJC	23 438,50	939.92.6574.14453-052
ARITT	415 000,00	939-92-6574-15450-052
CETIM-CERTEC	32 000,00	939-92-6574-15450-052
CRESITT	24 000,00	939-92-6574-15450-052
ICERMA	30 000,00	939-92-6574-15450-052
GIP ALFA (Soutien aux missions de l'ORES)	27 500,00	939.92.65738.566
IEHCA	84 000,00	939-92-6574-470-052
UNAT	34 500,00	939-95-6574-1201-053
CRT	1 461 560,00	939-95-6574-312-053
Agence régionale Culture O Centre	1 039 000,00 €	933-312-65738-898
EPCC Domaine de Chaumont-sur-Loire	972 450,00 €	933-313-65738-3107-071
EPCC Ciclic - Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique	825 750,00 €	933-312-65738-1298-071
Association FRAC Centre	256 350,00 €	933-313-6574-465-071
Association "Le Petit faucheur"	150 000,00 €	933-312-6574-912-071
Association "Les Bains Douches"	115 000,00 €	933-312-6574-912-071
EPCC - Centre Culturel de Recontre de Noiriac	150 000,00 €	933-312-65738-912-071
Association "FRACAMA"	70 000,00 €	933-312-6574-913-071
Association pour l'Animation de l'Atelier Calder	30 000,00 €	933-312-6574-301-071
Association des Cinémas du Centre	31 200,00 €	933-312-6574-915-071
Association "Centre chorégraphique national de Tours"	97 500,00 €	933-312-6574-912-071
Association "Théâtre de la Tête Noire"	84 250,00 €	933-312-6574-912-071
Association "Rencontre avec le Patrimoine Religieux"	13 250,00 €	933-313-6574-3004-071
Association "pOlau - pôle des Arts Urbains"	16 500,00 €	933-312-6574-914-071
Association "Scèn'O Centre"	5 000,00 €	933-312-6574-344-071
Lig'Air	88 000,00 €	937-73-6574-15254-043
ECOPOLE	135 000,00 €	937-71-65738-15275-043
Etablissement Public Loire	160 000,00 €	937-71-6561-15757-043
Maison de Loire Indre et Loire	63 868,00 €	937-71-6574-15261-043
Mission Val de Loire	263 167,00 €	937-71-6561-15753-043
PNR Brenne	462 000,00 €	937-76-6561-2041-043
PNR Brenne	132 365,00 €	937-76-65735-15256-043
PNR Loire Anjou Touraine	322 000,00 €	937-76-6561-2043-043
PNR Loire Anjou Touraine	86 593,00 €	937-76-65735-15257-043
PNR Perche	248 000,00 €	937-76-6561-2044-043
PNR Perche	44 294,00 €	937-76-65735-15258-043
GIP RECIA - contribution statutaire	125 000,00 €	935-56-6558-15152-044
GIP RECIA - plateforme télégestion	779 300,00 €	935-56-6558-1026-044
GIP RECIA - Réseau régional haut débit	776 550,00 €	935-56-6558-3136-044
CMCCI DU CHER	246 000,00 €	931-12-6568-0221-061
ASSOCIATION DU CFA INTERPROFESSIONNEL D'EURE ET LOIR	904 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMA DE L'INDRE	185 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMA D'INDRE ET LOIRE	438 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMA DE LOIR ET CHER	304 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMA DU LOIRET	296 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA D'EURE ET LOIR	122 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA DE L'INDRE	75 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA D'INDRE ET LOIRE	174 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA DE LOIR ET CHER	129 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA DU LOIRET	128 000,00 €	931-12-6568-0221-061

BENEFICIAIRE	MONTANT DU 1ER ACOMPTÉ	Imputation
CAO - VAL DE LOIRE	386 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AFP VILLE DE TOURS	234 000,00 €	931-12-6568-0221-061
FEDERATION REGIONALE DES MFR	117 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AOCDF	207 000,00 €	931-12-6568-0221-061
SYNDICAT DE GESTION DU CFA EST-LOIRET	57 000,00 €	931-12-6568-0221-061
ASSOCIATION DE GESTION DU CFA IURC	730 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AFTEC	1 834 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CCI DU CHER	258 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CCI DE L'INDRE	193 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AFPPREC	228 000,00 €	931-12-6568-0221-061
PROMETA	93 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AFI 24	15 000,00 €	931-12-6568-0221-061
INHNI	20 000,00 €	931-12-6568-0221-061
APIFA	163 000,00 €	931-12-6568-0221-061
GROUPE IMT	145 000,00 €	931-12-6568-0221-061
PROMOTRANS	23 000,00 €	931-12-6568-0221-061
Association CFA du Social	135 000,00 €	931-12-6568-0221-061
ARDEQAF (CFA Spécialisé)	51 000,00 €	931-12-6568-0221-061
ARFASSEC CENTRE	67 000,00 €	931-12-6568-0221-061
GIP FTLV-IP (CFA ACADEMIQUE)	780 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLE ALBERT BAYET (CARTIF)	85 000,00 €	931-12-6568-0221-061
LA MOUILLERE	72 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DU CHER	229 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA D'EURE ET LOIR	130 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DE L'INDRE	99 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DE TOURS-FONDETTES	112 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DE LOIR ET CHER	378 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DU LOIRET	122 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMCI DU CHER	23 000,00 €	931-12-6568-0222-061
CMA DE L'INDRE	27 000,00 €	931-12-6568-0222-061
CMA DE LOIR ET CHER	14 000,00 €	931-12-6568-0222-061
CMA DU LOIRET	19 000,00 €	931-12-6568-0222-061
BTP CFA D'INDRE ET LOIRE	9 000,00 €	931-12-6568-0222-061
BTP CFA DE LOIR ET CHER	3 000,00 €	931-12-6568-0222-061
BTP CFA DU LOIRET	14 000,00 €	931-12-6568-0222-061
AFP VILLE DE TOURS	20 000,00 €	931-12-6568-0222-061
FEDERATION REGIONALE DES MFR	3 000,00 €	931-12-6568-0222-061
ARDEQAF (CFA Spécialisé)	6 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA D'EURE ET LOIR	5 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA DE L'INDRE	3 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA DE TOURS-FONDETTES	2 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA DE LOIR ET CHER	9 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA DU LOIRET	7 000,00 €	931-12-6568-0222-061
ERFSS – Croix Rouge Française à Tours (37)	145 094,00 €	931-13-6574-3002-064
ERTS à Olivet - ARDEQAF (45)	230 181,00 €	931-13-6574-3002-064
ITS à Tours (37)	394 385,00 €	931-13-6574-3002-064
CH Amboise (37)	144 833,00 €	931-13-65738-3000-064
CH Blois (41)	462 146,00 €	931-13-65738-3000-065
CH Bourges (18)	36 646,00 €	931-13-65738-3000-066
CH Chartres (28)	364 979,00 €	931-13-65738-3000-067
CH Châteaudun (28)	174 667,00 €	931-13-65738-3000-068
CH Châteauroux (36)	237 396,00 €	931-13-65738-3000-069
CH Dreux (28)	284 354,00 €	931-13-65738-3000-070
CH Issoudun (36)	22 604,00 €	931-13-65738-3000-071
CH Le Blanc (36)	145 396,00 €	931-13-65738-3000-072
CH Montargis (45)	243 125,00 €	931-13-65738-3000-073
CH Romorantin-Lanthenay (41)	27 604,00 €	931-13-65738-3000-074
CH St Amand Montrond (18)	26 792,00 €	931-13-65738-3000-075
CH Vierzon (18)	201 688,00 €	931-13-65738-3000-076
CHR Orléans (45)	833 458,00 €	931-13-65738-3000-077
CHRU Tours (37)	1 109 729,00 €	931-13-65738-3000-078
Croix Rouge Française Bourges (18)	156 528,00 €	931-13-6574-3000-064
Croix Rouge Française Tours (37)	327 042,00 €	931-13-6574-3000-064

- d'approuver la convention type jointe en annexe,
- d'habiliter le Président du Conseil régional à signer les conventions selon ce modèle type pour les structures privées dont l'acompte est supérieur à 23 000 €.

Les versements seront effectués en une seule fois au vu de la présente délibération et, pour les structures privées dont l'acompte est supérieur à 23 000 €, après signature de la convention type.

- D'attribuer à l'aéroport de Châteauroux Centre une subvention de fonctionnement de 1 000 000 € et une subvention d'investissement de 947 500 € pour l'année 2016,
- D'approuver la convention avec l'aéroport de Châteauroux Centre jointe en annexe,
- D'habiliter le Président à la signer.

Les modalités de versement des subventions à l'aéroport sont indiquées dans la convention.

Ces subventions pourront être versés à compter de janvier 2016 en application des articles L.1612-1 et L.4312-6 du CGCT.

Affectations

- Afin d'assurer la continuité de l'action régionale au 1er trimestre 2016, il est décidé d'approuver les affectations suivantes :

Investissement ou Fonctionnement	Chapitre	Politique	Imputation	N° AP/AE	Libellé AP/AE	n° affectation	Montant à affecter
Investissement	909	ECONOMIE	909.91.20421.929.051	2015-929	CAP SOLIDAIRE		50 000,00
Fonctionnement	939	RECHERCHE	939.92.6574.15450.052	2015-15450	CPER V2 TRANSFERT DE TECHNOLOGIE		830 000,00
Fonctionnement	931	FORMATION PROFESSIONNELLE	931.11.6574.0577.062	2015-577	CHEQUE FORMATION		1 500 000,00
Fonctionnement	931	FORMATION PROFESSIONNELLE	931.11.65113.0745.062	2012-745	REMUNERATION : FRAIS DE GESTION		800 000,00
Fonctionnement	931	FORMATION PROFESSIONNELLE	931.11.6574.1755.062	2015-1755	CHEQUE VAE 2016		340 000,00
Fonctionnement	931	FORMATION PROFESSIONNELLE	931.11.6558.15651.062	2015-15651	CPER V6 GIP ALFA CENTRE		924 850,00
Fonctionnement	939	RECHERCHE	939.92.65738.0472.052	2015-472	BOURSES DOCTORALES		4 335 000,00
Investissement	903	CULTURE	903.312.204181.1899.071	2015-1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE	2015-1899-101887-1	1 620 000,00
Fonctionnement	903	SPORTS	933.32.6574.1144.072	2015-1144	BAFA	2015-1144-102467-1	200 000,00
Fonctionnement	901	FORMATION SS	931.13.6513.3008.064	2015-3008	BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2015-2017	2015-3008-101727-1	5 600 000,00
Fonctionnement	901	FORMATION SS	931.13.6513.3009.064	2015-3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2015-2017	2015-3009-101128-1	2 700 000,00
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8020.081	2008-8020	MESURE 12 FEDER 2007-2013		237 453,68
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8021.081	2008-8021	MESURE 14 FEDER 2007-2014		266 671,12
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8022.081	2008-8022	MESURE 16 FEDER 2007-2015		687 230,20
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8023.081	2008-8023	MESURE 17 FEDER 2007-2016		691 999,93
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8024.081	2008-8024	MESURE 21 FEDER 2007-2017		0,00
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8025.081	2008-8025	MESURE 22 FEDER 2007-2018		0,00
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8026.081	2008-8026	MESURE 212 FEDER 2007-2019		1 679 313,24
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8027.081	2008-8027	MESURE 23 FEDER 2007-2020		59 724,23
Fonctionnement	930	EUROPE	900.042.XXXX.1684.081	2015-1684	Soutien projet INTERREG ARITT		16 632,00
Fonctionnement	935	TIC	935.56.XXXX.15152.044	2015-15152	CPER CONTRIBUTION GIP RECIA		125 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PRESERVATION ENVIRONNEMENT	937.73.6574.15254.043	2015-15254	CPER 3 LIG'AIR 2015-2020		88 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PRESERVATION ENVIRONNEMENT	937.71.65738.15275.043	2015-15275	CPER 3 ECOPOLE 2015-2020		135 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.71.6561.15757.043	2015-15757	CPER OS 1 - DOTATION EPL 2015-2020		160 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.71.6574.15261.043	2015-15261	CPER AXE 3 MAISONS DE LOIRE (DONT INOND) 2015-2020		63 868,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.76.65735.15256.043	2015-15256	CPER 3 PNR BRENNIE 2015-2020		132 365,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.76.65735.15257.043	2015-15257	CPER 3 PNR LAT 2015-2020		86 594,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.76.65735.15258.043	2015-15258	CPER 3 PNR PERCHE 2015-2020		44 294,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/POLE D'EFFICACITE ENERGETIQUE	937.75.6574.1960.043	2015-1960	ENERGETIS 2015-2017		30 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.71.6561.15753.043	2015-15753	CPER AXE 3 MISSION LOIRE 2015-2020		263 167,00
Investissement	900	MOYENS GENEALUX	900.0202.2031.1900.014	2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	2012-1900-89318-1	1 080 000,00
Investissement	900	MOYENS GENEALUX	900.0202.2051.1900.014	2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	2012-1900-89319-1	166 400,00
Investissement	900	MOYENS GENEALUX	900.0202.2051.1900.014	2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	2012-1900-89320-1	746 000,00
Investissement	900	MOYENS GENEALUX	900.0202.2051.1900.014	2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	2012-1900-89321-1	449 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0014.063	2008-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2008-0014-73654-1	6 600 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1955.063	2014-1955	EFFICACITE ENERGETIQUE	2014-1955-98761-1	500 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.20431.0007.063	2015-0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	2015-0007-103334-1	75 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.20431.0007.063	2015-0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	2015-0007-102031-1	100 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.20431.0007.063	2015-0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	2015-0007-102029-1	100 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.223.20421.0012.063	2015-0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	2015-0012-101721-1	316 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.223.20421.0012.063	2015-0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	2015-0012-102121-1	40 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0013.063	2015-0013	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	2015-0013-101708-1	2 500 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0933.063	2015-0933	ETUDES PRELABLES ET FONCIER	2015-0933-103951-1	500 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0933.063	2015-0933	ETUDES PRELABLES ET FONCIER	2015-0933-101718-1	100 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1955.063	2015-1955	EFFICACITE ENERGETIQUE	2015-1955-103325-1	600 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1214.063	2015-1214	GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	2015-1214-102079-1	880 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0014.063	2006-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2006-1214-64797-1	-2 200 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1214.063	2012-1214	GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	2012-1214-92525-1	1 200 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1214.063	2012-1214	GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	2012-1214-92239-1	120 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.XXXX.1212.063	2015-1212	LYCEE JEAN MOULIN RESTRUCTURATION INTERNATS EXTERNAT	2015-1212-XXXX-1	14 900 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.XXXX.2104.063	2015-2104	ENSEMBLE LYCEES SECURITE INCENDIE	2015-2104-XXXX-1	500 000,00
Investissement	905	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905.58.204162.1773.041	2015-1773	FONDS SUD AEROPORT DE CHATEAUXROUX		947 500,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.223.20421.2000.063	2015-2000	AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE - UROGEC	2015-2000-XXXX-1	10 194 535,00

DECISIONNEL

A – Le vote par fonction

Le vote de la décision modificative n°2 au budget primitif 2015 intervient selon le mode de vote par fonction adopté par l'Assemblée plénière du 16 décembre 2004 (DAP n° 04.05.04) et tel qu'il est prévu par la M71.

1 - Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP/AE

Au titre des crédits de paiement

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous,

En mouvements réels, les dépenses et les recettes totales s'élèvent à 3 244 544 € :

- dont dépenses : 3 000 000 € en investissement et 244 544 € en fonctionnement
 - dont recettes : 1 493 689 € en investissement et 1 750 855 € en fonctionnement.

En mouvements d'ordre, les recettes et les dépenses s'élèvent à -90 000 000 M€ €.

Le prélèvement pour les dépenses d'investissement s'élève à -88 493 689 €.

Chap.	Libellé	BP 2015 + BS 2015		DM2 2015		TOTAL 2015 BP + BS + DM2	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT							
		558 252 180,05	368 610 389,00	3 000 000,00	1 493 689,00	561 252 180,05	370 104 078,00
Opérations réelles	90 Opérations ventilées	358 917 180,05	87 453 689,00	3 600 000,00	565 635,00	362 517 180,05	88 019 324,00
	900 Services généraux	21 208 745,46	17 925 500,00	0,00	60 000,00	21 208 745,46	17 985 500,00
	901 Formation professionnelle/apprentissage	12 377 100,00	150 000,00	1 800 000,00	0,00	14 177 100,00	150 000,00
	902 Enseignement	91 593 438,19	23 447 200,00	3 000 000,00	0,00	94 593 438,19	23 447 200,00
	903 Culture, sports et Loisirs	13 206 000,00	1 456 000,00	0,00	48 365,00	13 206 000,00	1 504 365,00
	904 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	905 Aménagement des territoires	84 699 700,00	0,00	0,00	0,00	84 699 700,00	0,00
	906 Gestion des fonds européens	34 804 400,00	34 804 400,00	0,00	0,00	34 804 400,00	34 804 400,00
	907 Environnement	5 991 400,00	0,00	0,00	457 270,00	5 991 400,00	457 270,00
	908 Transports	46 487 800,00	1 356 400,00	-3 000 000,00	0,00	43 487 800,00	1 356 400,00
	909 Action économique	48 548 596,40	8 314 189,00	1 800 000,00	0,00	50 348 596,40	8 314 189,00
	92 Opérations non ventilées	199 335 000,00	281 56 700,00	-600 000,00	928 054,00	198 735 000,00	282 084 754,00
	921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	922 Dotations et participations non affectées	0,00	12 796 700,00	0,00	6 798 054,00	0,00	19 594 754,00
923 Dettes et autres opérations financières	199 335 000,00	265 800 000,00	-600 000,00	-5 900 000,00	198 735 000,00	259 900 000,00	
924 Produits des cessions d'immob	0,00	2 560 000,00	0,00	30 000,00	0,00	2 590 000,00	
		562 342 229,22	751 984 020,27	-90 000 000,00	-88 493 689,00	472 342 229,22	663 490 331,27
Opérations d'ordre	925 Opérations patrimoniales	61 343 000,00	61 343 000,00	0,00	0,00	61 343 000,00	61 343 000,00
	926 Transferts entre sections	276 310 000,00	197 326 000,00	-90 000 000,00	0,00	186 310 000,00	197 326 000,00
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	0,00	268 625 791,05	0,00	-88 493 689,00	0,00	180 132 102,05
	951 Virement de la section fonctionnement	0,00	268 625 791,05	0,00	-88 493 689,00	0,00	180 132 102,05
	950 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution reporté	224 689 229,22	0,00	0,00	0,00	224 689 229,22	0,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	224 689 229,22	0,00	0,00	0,00	224 689 229,22	
		1 120 594 409,27	1 120 594 409,27	-87 000 000,00	-87 000 000,00	1 033 594 409,27	1 033 594 409,27
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
		745 780 679,76	935 422 470,81	244 544,00	1 750 855,00	746 025 223,76	937 173 325,81
Opérations réelles	93 Opérations ventilées	725 913 220,79	57 190 956,01	2 198 322,00	540 600,00	728 111 542,79	57 731 556,01
	930 Services généraux	71 779 264,75	16 049 000,00	-150 000,00	0,00	71 629 264,75	16 049 000,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage	226 640 715,81	7 151 000,00	2 000 000,00	0,00	228 640 715,81	7 151 000,00
	932 Enseignement	145 005 294,23	4 724 400,00	600 000,00	1 020 600,00	145 605 294,23	5 745 000,00
	933 Culture, sports et Loisirs	32 389 111,46	20 300,00	208 600,00	0,00	32 597 711,46	20 300,00
	934 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	935 Aménagement des territoires	11 374 430,00	0,00	340 000,00	0,00	11 714 430,00	0,00
	936 Gestion des fonds européens	23 633 900,00	23 633 900,00	0,00	0,00	23 633 900,00	23 633 900,00
	937 Environnement	9 011 490,55	18 700,00	0,00	0,00	9 011 490,55	18 700,00
	938 Transports	169 005 702,15	5 592 318,01	-1 700 278,00	-480 000,00	167 305 424,15	5 112 318,01
	939 Action économique	37 073 311,84	1 338,00	900 000,00	0,00	37 973 311,84	1 338,00
	94 Opérations non ventilées	19 867 458,97	865 456 444,00	-1 953 778,00	1210 255,00	17 913 680,97	866 666 699,00
	940 Impositions directes	0,00	176 082 184,00	0,00	-160 409,00	0,00	175 921 775,00
	941 Autres impôts et taxes	112,00	383 958 761,00	0,00	900 697,00	112,00	384 859 458,00
	942 Dotations et participations non affectées	0,00	305 415 499,00	0,00	469 967,00	0,00	305 885 466,00
	943 Opérations financières	19 011 165,00	0,00	-1 953 778,00	0,00	17 057 387,00	0,00
	944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	856 181,97	0,00	0,00	0,00	856 181,97	0,00
	945 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Solde de fonctionnement reporté	0,00	12 775 070,80	0,00	0,00	0,00	12 775 070,80	
		465 951 791,05	276 310 000,00	-88 493 689,00	-90 000 000,00	377 458 102,05	186 310 000,00
Opérations d'ordre	946 Opér. d'ordre de transferts entre section	197 326 000,00	276 310 000,00	0,00	-90 000 000,00	197 326 000,00	186 310 000,00
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	268 625 791,05	0,00	-88 493 689,00	0,00	180 132 102,05	0,00
	953 Virement à la section d'investissement	268 625 791,05	0,00	-88 493 689,00	0,00	180 132 102,05	0,00
	952 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1 211 732 470,81	1 211 732 470,81	-88 249 145,00	-88 249 145,00	1 123 483 325,81	1 123 483 325,81
Contrôle / Vérif.							
	Total Mouvements réels	1 304 032 859,81	1 304 032 859,81	3 244 544,00	3 244 544,00	1 307 277 403,81	1 307 277 403,81
	Total Mouvements d'ordre	1 028 294 020,27	1 028 294 020,27	-178 493 689,00	-178 493 689,00	849 800 331,27	849 800 331,27

Au titre des autorisations de programmes et autorisations d'engagement (AP/AE)

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous, les ajustements d'AP et d'AE (création et modification) s'élèvent à 152 976 359€ dont 121 460 443 € en investissement et 31 515 916 € en fonctionnement.

	Chap.	Libellé	BP 2015 + BS 2015	DM2 2015	Total après DM2 2015
SECTION D'INVESTISSEMENT					
			1 043 200 069,35	121 460 443,00	1 164 660 512,35
Opérations réelles		90 Opérations ventilées	1 043 200 069,35	121 460 443,00	1 164 660 512,35
		900 Services généraux	360 000,00	4 011 400,00	4 371 400,00
		901 Formation professionnelle/apprentissage	16 655 000,00	0,00	16 655 000,00
		902 Enseignement	154 529 750,00	36 745 535,00	191 275 285,00
		903 Culture, sports et Loisirs	26 346 500,00	4 346 500,00	30 693 000,00
		905 Aménagement des territoires	184 596 626,72	61 151 758,00	245 748 384,72
		906 Gestion des fonds européens	155 015 864,00	0,00	155 015 864,00
		907 Environnement	38 549 328,63	2 040 250,00	40 589 578,63
		908 Transports	399 162 000,00	200 000,00	399 362 000,00
		909 Action économique	67 985 000,00	12 965 000,00	80 950 000,00
		92 Opérations non ventilées	0,00	0,00	0,00
		921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
		922 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00
	923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'ordre			1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
		925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
		926 Transferts entre sections	0,00	0,00	0,00
		95 Chapitre de prévision sans réalisation	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
		951 Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	950 Dépenses imprévues	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			1 044 200 069,35	121 460 443,00	1 165 660 512,35
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
			286 968 316,36	31 515 916,00	318 484 232,36
Opérations réelles		93 Opérations ventilées	286 968 316,36	31 515 916,00	318 484 232,36
		930 Services généraux	0,00	61 313,00	61 313,00
		931 Formation professionnelle/apprentissage	30 681 000,00	22 025 000,00	52 706 000,00
		932 Enseignement	2 660 000,00	0,00	2 660 000,00
		933 Culture, sports et Loisirs	200 000,00	1 320 000,00	1 520 000,00
		935 Aménagement des territoires	18 182 853,36	-7 620 797,00	10 562 056,36
		936 Gestion des fonds européens	143 235 472,00	0,00	143 235 472,00
		937 Environnement	42 273 991,00	185 400,00	42 459 391,00
		938 Transports	23 440 000,00	8 600 000,00	32 040 000,00
		939 Action économique	26 295 000,00	6 945 000,00	33 240 000,00
		94 Opérations non ventilées	0,00	0,00	0,00
		940 Impositions directes	0,00	0,00	0,00
		941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
		942 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00
		943 Opérations financières	0,00	0,00	0,00
		944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
	945 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'ordre			1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
		946 Opér. d'ordre de transferts entre section	0,00	0,00	0,00
		95 Chapitre de prévision sans réalisation	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
	953 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	
	952 Dépenses imprévues	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			287 968 316,36	31 515 916,00	319 484 232,36
Contrôle / Vérif.				152 976 359	
Total Mouvements réels					
Total Mouvements d'ordre					

2 - Les AP et AE par fonction et par politique régionale :

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX

Cette fonction comprend les "Moyens généraux" et les politiques "Europe" et "Coopération Internationale" de l'architecture par politique régionale.

Au titre des Moyens Généraux :

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2012	1900		SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	3 942 000,00	2 441 400,00

Au titre de l'Europe:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2008	8026		MESURE 22 FEDER 2007-2013	15 230 000,00	1 480 000,00
AE	2015	1684	31/12/2016	INTERREG V	0,00	61 313,00

Au titre de la Coopération décentralisée:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2011	0255		MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	340 000,00	90 000,00

FONCTION 1 : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Cette fonction comprend les politiques "Formations professionnelles", "Apprentissage" et "Formations sanitaires et sociales" de l'architecture par politique régionale.

Au titre des Formations professionnelles:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2012	0745		GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2013-2015	2 100 000,00	800 000,00
AE	2015	0577		CHEQUE FORMATION 2015	1 500 000,00	1 500 000,00
AE	2015	0971		ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES 2015	3 135 000,00	3 285 000,00
AE	2015	15651	31/12/2020	CPER V6 GIP ALFA CENTRE	0,00	7 800 000,00
AE	2015	1755	31/12/2017	ACCOMPAGNEMENT VAE 2016	0,00	340 000,00

Au titre de l'Apprentissage:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2014	1581		CMCCI 28 - 3E TRANCHE ATELIER MECANIQUE AUTO + FOYER	5 100 000,00	180 000,00

Au titre des Formations sanitaires et sociales:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	18211		CG18 - POLE DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES DE BOURGES	960 000,00	-180 000,00
AE	2015	3008		BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2016-2017	6 300 000,00	5 600 000,00
AE	2015	3009		BOURSES SECTEUR SOCIAL 2016-2017	2 900 000,00	2 700 000,00

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - LYCEES

Cette fonction comprend les politiques "Enseignement - Lycées" et "Enseignement supérieur" de l'architecture par politique régionale.

Au titre de l'Enseignement – Lycées:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1212	31/12/2015	LYCEE JEAN MOULIN RESTRUCTURATION INTERNATS EXTERNAT	0,00	14 900 000,00
AP	2015	2104	31/12/2015	ENSEMBLE LYCEES SECURITE INCENDIE	0,00	500 000,00
AP	2006	0014		EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	13 004 448,05	-2 200 000,00
AP	2008	0014		EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	106 470 000,00	6 600 000,00
AP	2012	1214		GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	14 035 000,00	1 320 000,00
AP	2014	1955		EFFICACITE ENERGETIQUE	13 980 000,00	500 000,00
AP	2015	0007		ACQUISITION, RENOUELEMENT, REPARATION DE BIENS	13 210 000,00	275 000,00
AP	2015	0012		AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	5 000 000,00	356 000,00
AP	2015	0013		ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	5 900 000,00	2 500 000,00
AP	2015	0933		ETUDES PREALABLES ET FONCIER	2 040 000,00	600 000,00
AP	2015	1214		GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	7 310 000,00	880 000,00
AP	2015	1955		EFFICACITE ENERGETIQUE	9 050 000,00	600 000,00
AP	2015	2000	31/12/2021	AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE - UROGEC	0,00	10 194 535,00

Au titre de l'Enseignement supérieur:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	18214		CG18 DEVELOPPEMENT ESUP/ IUT ET INSA	500 000,00	-280 000,00

FONCTION 3 : CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Cette fonction comprend les politiques "culture" et "sports" de l'architecture par politique régionale.

Au titre de la Culture:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	1899		FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE	1 620 000,00	1 620 000,00
AP	2015	0006		OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	140 000,00	24 000,00
AP	2015	36205	31/12/2019	CG36- CHATEAU DE VALENCAY	0,00	294 000,00
AP	2015	36206	31/12/2019	CG36- ODASE MATERIEL SCENIQUE	0,00	102 000,00
AP	2015	36208	31/12/2019	CG36-ACQUISITIONS INSTRUMENTS DE MUSIQUE	0,00	54 000,00
AE	2015	36209	31/12/2019	CG36-ANIMATION MUSICALE DU TERRITOIRE	0,00	760 000,00
AE	2015	36210	31/12/2019	CG36-MUSIQUE ET THEATRE PAYS	0,00	360 000,00
AP	2015	15007	31/12/2020	CPER - CATHEDRALE DE CHARTRES	0,00	750 000,00
AP	2015	15008	31/12/2020	CPER - ARGENTOMAGUS	0,00	400 000,00

Au titre du Sport:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	1144		BAFA	200 000,00	200 000,00
AP	2015	0458		AIDE AL EQUIPEMENT DES CLUBS	1 200 000,00	-83 000,00
AP	2015	0459		CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS SPORTIVES	1 500 000,00	185 500,00
AP	2015	1339	31/12/2019	CENTRE NATIONAL DE TIR	0,00	500 000,00
AP	2015	1340	31/12/2019	SALLE DE HANDBALL A FLEURY LES AUBRAIS	0,00	500 000,00

FONCTION 5 : AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Cette fonction comprend les politiques "territoires solidaires" et "technologies d'information et de communication" de l'architecture par politique régionale.

Au titre des Territoires solidaires:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	1710		PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (FONCT)	16 500 000,00	-8 250 000,00
AP	2015	1613	31/12/2022	IDEC : VOLET INVESTISSEMENT	0,00	14 000 000,00
AP	2015	1893	31/12/2022	CRST VALENÇAY	0,00	6 450 000,00
AP	2015	1895	31/12/2022	CRST SOLOGNE VAL SUD	0,00	5 852 500,00
AP	2015	1891	31/12/2022	CRST PERCHE	0,00	7 961 500,00
AP	2015	1894	31/12/2022	CRST VAL CREUSE VAL D'ANGLIN	0,00	5 809 000,00
AP	2015	1892	31/12/2023	CRST LOIRE VAL D'AUBOIS	0,00	5 774 500,00
AP	2015	1773		FONDS SUD AEROPORT DE CHATEAUROUX 2015-2016	1 000 000,00	1 000 000,00
AP	2015	36201		CG 36 (2015-2020) TRES HAUT DEBIT	5 847 742,00	3 925 258,00
AP	2008	36007		CG36 - FONDS IMMOBILIER ENTREPRISES ET DVPT ECO CHTX-DEOLS	500 000,00	-500 000,00
AP	2015	36214	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) HANGAR MAINTENANCE AERONAUTIQUE	0,00	500 000,00
AP	2015	36215	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) AMGT ACTION SOCIALE LA CHATRE	0,00	256 000,00
AE	2015	36207		CG 36 (2015-2020) PIG PA ANIMATION	122 875,00	125,00
AP	2015	36211	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) HBGT PERSONNES AGEES	0,00	6 020 000,00
AP	2015	36212	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) HBGT PERSONNES HANDICAPEES	0,00	2 069 000,00
AP	2015	36213	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) HBGT JEUNES	0,00	310 000,00

Au titre des Technologies d'Information et de Communication :

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	15105		CPER ESPACES PUBLICS NUMERIQUES 2015-2020	762 000,00	-2 000,00
AP	2015	15106	31/12/2021	CPER -4- USAGES NUMERIQUES ET PROJETS MUTUA INVT (2015-2020)	0,00	1 800 000,00
AP	2015	1293		GEO CENTRE	74 000,00	-74 000,00
AE	2015	1465	31/12/2015	PROJET GEOMATIQUE	0,00	79 078,00
AE	2015	15154	31/12/2021	CPER - 4 - USAGES NUMERIQUES ET PROJETS MUT FONC (2015-2020)	0,00	550 000,00

FONCTION 6 : GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cette fonction comprend la "gestion des fonds européens" de l'architecture par politique régionale.

Au titre de la Gestion des Fonds européens:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2015	9057		POCVL PI4C 20 - EE BATIMENTS - ANIMATION FORMATION	2 302 300,00	-498 375,00
AE	2015	9088	31/12/2021	POCVL PI4C 20 - EE BATIMENTS - ANIM. FORM. REGION BENEF.	0,00	498 375,00

FONCTION 7 : ENVIRONNEMENT

Cette fonction correspond à la politique "environnement" de l'architecture par politique régionale.

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	36217	31/12/2020	CG 36 VOLET ENERGIE 2015-2020	0,00	1 945 000,00
AE	2015	1972	31/12/2017	ETUDE - OUTILS FINANCIERS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS	0,00	200 000,00
AE	2015	15256		CPER 3 PNR BRENNE 2015-2020	1 230 000,00	-3 400,00
AE	2015	15257		CPER 3 PNR LAT 2015-2020	850 000,00	-5 600,00
AE	2015	15258		CPER 3 PNR PERCHE 2015-2020	500 000,00	-5 600,00
AP	2015	15217		CPER3 RNR TERRES & ETANGS DE BRENNE FOUCAULT MASSE 2015-2020	800 000,00	95 250,00

FONCTION 8 : TRANSPORTS

Cette fonction correspond à la politique "transports et déplacements" de l'architecture par politique régionale.

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2012	1030		TGV BRIVES ORLEANS LILLE 2012-2015	4 800 000,00	600 000,00
AP	2014	1188		ETUDE LIGNE TOURS-LOCHES-CHATEAUROUX	3 300 000,00	-3 150 000,00
AP	2015	15312	31/12/2020	CPER - 1 - CANAL LATERAL A LA LOIRE (2015-2020)	0,00	50 000,00
AP	2015	15305		CPER - 1 - PN POLT (2015-2020)	2 300 000,00	2 300 000,00
AE	2015	1410		AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE	5 800 000,00	6 000 000,00
AP	2015	1443	31/12/2021	BILLETIQUE JV MALIN	0,00	1 000 000,00
AE	2015	36216	31/12/2020	CG 36 (2015-2020) TRANSPORT A LA DEMANDE	0,00	2 000 000,00

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

Cette fonction correspond aux politiques "économie et innovation", "recherche et technologie" et "tourisme" de l'architecture par politique régionale.

Au titre de l'Economie et innovation:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AE	2014	1278		CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (FONCT)	7 000 000,00	-6 000 000,00
AP	2014	1265		CAP FILIERES - MATERIEL	11 420 000,00	-510 000,00
AP	2014	1266		CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (INVEST)	1 100 000,00	1 300 000,00
AP	2015	1792	31/12/2020	CAP SEMENCES 2G	0,00	510 000,00
AP	2015	0830		FONDS REGIONAL DE GARANTIE ARTISANAT	200 000,00	100 000,00
AP	2015	1769		CAP ARTISANAT CREATION	2 000 000,00	1 000 000,00
AP	2015	1759		CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT	2 000 000,00	1 000 000,00
AP	2015	4000		CAP CREATION REPRISE CENTRE	1 500 000,00	600 000,00
AP	2015	1793	31/12/2020	SEM PATRIMONIALE	0,00	2 000 000,00
AP	2015	4001		CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	9 500 000,00	500 000,00
AP	2015	0719		CENTRECO	20 000,00	10 000,00
AE	2015	0584		CAP ASSO	11 000 000,00	5 500 000,00
AP	2015	0929		CAP SOLIDAIRE	150 000,00	50 000,00
AP	2015	1260		SCOP	150 000,00	150 000,00
AP	2015	14600		CENTR'ACTIF	100 000,00	100 000,00
AP	2015	3157	31/12/2015	FONDS SPECIAL URGENCE	0,00	2 000 000,00

Au titre de la Recherche, Technologie et Innovation:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2015	0897		CAP RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	5 000 000,00	3 000 000,00
AE	2015	0472		BOURSES DOCTORALES	4 335 000,00	4 335 000,00
AP	2015	0850		APPELS A PROJETS 2015	12 100 000,00	325 000,00
AP	2015	15704		CPIER OS13 LOIRE RECHERCHE	1 000 000,00	500 000,00

Au titre du Tourisme:

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM	Ajustement DM
AP	2013	1229		CAP INNOVATION TOURISTIQUE INVESTISSEMENT	500 000,00	80 000,00
AE	2015	15652	31/12/2020	CPER - 7 - CLUSTER TOURISME PATRIMOINE (2015-2020)	0,00	1 310 000,00
AE	2015	15762	31/12/2020	CPIER OS9 CRT PATRIMOINE LIGERIE (2015-2020)	0,00	1 800 000,00
AP	2015	0068		HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 700 000,00	300 000,00
AP	2015	15703		CPIER OS9 BATELLERIE DE LOIRE (RESTAURATION QUAIS) 2015-2020	250 000,00	-50 000,00

B – Le vote de l’Architecture par Politique Régionale

INTERVENTIONS REGIONALES	DEPENSES			RECETTES			DM2 2015 AP et AE
	TOTAL APRES BS 2015	DM2 2015	TOTAL 2015	TOTAL APRES BS 2015	DM2 2015	TOTAL 2015	
TOTAL	937 815 564,14	5 948 322,00	943 763 886,14	125 986 945,01	1 046 235,00	127 033 180,01	150 534 959,00
Investissement	355 778 394,59	3 600 000,00	359 378 394,59	64 647 989,00	505 635,00	65 153 624,00	119 019 043,00
Fonctionnement	582 037 169,55	2 348 322,00	584 385 491,55	61 338 956,01	540 600,00	61 879 556,01	31 515 916,00
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	93 405 343,24	-	93 405 343,24	4 772 000,00	-	4 772 000,00	13 725 000,00
Investissement	80 000,00	-	80 000,00	-	-	-	-
Fonctionnement	93 325 343,24	-	93 325 343,24	4 772 000,00	-	4 772 000,00	13 725 000,00
APPRENTISSAGE	99 398 627,37	3 800 000,00	103 198 627,37	475 000,00	-	475 000,00	180 000,00
Investissement	9 750 000,00	1 800 000,00	11 550 000,00	150 000,00	-	150 000,00	180 000,00
Fonctionnement	89 648 627,37	2 000 000,00	91 648 627,37	325 000,00	-	325 000,00	-
ENSEIGNEMENT LYCEES	147 720 045,33	3 600 000,00	151 320 045,33	10 977 900,00	1 020 600,00	11 998 500,00	37 025 535,00
Investissement	87 353 438,19	3 000 000,00	90 353 438,19	661 500,00	-	661 500,00	37 025 535,00
Fonctionnement	60 366 607,14	600 000,00	60 966 607,14	10 316 400,00	1 020 600,00	11 337 000,00	-
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	46 245 345,20	-	46 245 345,20	-	-	-	8 120 000,00
Investissement	2 547 100,00	-	2 547 100,00	-	-	-	180 000,00
Fonctionnement	43 698 245,20	-	43 698 245,20	-	-	-	8 300 000,00
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	6 938 344,00	-	6 938 344,00	-	-	-	280 000,00
Investissement	4 240 000,00	-	4 240 000,00	-	-	-	280 000,00
Fonctionnement	2 698 344,00	-	2 698 344,00	-	-	-	-
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	30 398 811,24	1 300 000,00	31 698 811,24	40 000,00	-	40 000,00	8 160 000,00
Investissement	21 020 400,00	800 000,00	21 820 400,00	40 000,00	-	40 000,00	3 825 000,00
Fonctionnement	9 378 411,24	500 000,00	9 878 411,24	-	-	-	4 335 000,00
CULTURE	37 213 508,96	-	37 213 508,96	1 000 300,00	48 365,00	1 048 665,00	4 364 000,00
Investissement	8 907 100,00	-	8 907 100,00	980 000,00	48 365,00	1 028 365,00	3 244 000,00
Fonctionnement	28 306 408,96	-	28 306 408,96	20 300,00	-	20 300,00	1 120 000,00
SPORTS	8 381 602,50	208 600,00	8 590 202,50	476 000,00	-	476 000,00	1 302 500,00
Investissement	4 298 900,00	-	4 298 900,00	476 000,00	-	476 000,00	1 102 500,00
Fonctionnement	4 082 702,50	208 600,00	4 291 302,50	-	-	-	200 000,00
TERRITOIRES SOLIDAIRES	90 858 400,00	640 000,00	91 498 400,00	-	-	-	51 177 883,00
Investissement	84 200 000,00	-	84 200 000,00	-	-	-	59 427 758,00
Fonctionnement	6 658 400,00	640 000,00	7 298 400,00	-	-	-	8 249 875,00
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	4 834 000,00	- 300 000,00	4 534 000,00	-	-	-	2 353 078,00
Investissement	499 700,00	-	499 700,00	-	-	-	1 724 000,00
Fonctionnement	4 334 300,00	- 300 000,00	4 034 300,00	-	-	-	629 078,00
ENVIRONNEMENT	15 010 790,55	-	15 010 790,55	18 700,00	457 270,00	475 970,00	2 225 650,00
Investissement	5 991 400,00	-	5 991 400,00	-	457 270,00	457 270,00	2 040 250,00
Fonctionnement	9 019 390,55	-	9 019 390,55	18 700,00	-	18 700,00	185 400,00
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	215 499 502,15	- 4 700 278	210 799 224,15	6 948 718,01	- 480 000,00	6 468 718,01	8 800 000,00
Investissement	46 487 800,00	- 3 000 000	43 487 800,00	1 356 400,00	-	1 356 400,00	200 000,00
Fonctionnement	169 011 702,15	- 1 700 278	167 311 424,15	5 592 318,01	- 480 000,00	5 112 318,01	8 600 000,00
TOURISME	8 118 296,50	-	8 118 296,50	-	-	-	3 440 000,00
Investissement	3 947 000,00	-	3 947 000,00	-	-	-	330 000,00
Fonctionnement	4 171 296,50	-	4 171 296,50	-	-	-	3 110 000,00
ECONOMIE ET INNOVATION	47 104 800,50	1 400 000,00	48 504 800,50	8 275 527,00	-	8 275 527,00	8 310 000,00
Investissement	23 581 196,40	1 000 000,00	24 581 196,40	8 274 189,00	-	8 274 189,00	8 810 000,00
Fonctionnement	23 523 604,10	400 000,00	23 923 604,10	1 338,00	-	1 338,00	500 000,00
EUROPE	84 959 889,78	-	84 959 889,78	92 942 800,00	-	92 942 800,00	1 541 313,00
Investissement	52 674 360,00	-	52 674 360,00	52 709 900,00	-	52 709 900,00	1 480 000,00
Gestion des fonds européens	52 534 400,00	-	52 534 400,00	52 634 400,00	-	52 634 400,00	-
Hors gestion des fonds européens	139 960,00	-	139 960,00	75 500,00	-	75 500,00	-
Fonctionnement	32 285 529,78	-	32 285 529,78	40 232 900,00	-	40 232 900,00	61 313,00
Gestion des fonds européens	31 033 900,00	-	31 033 900,00	30 933 900,00	-	30 933 900,00	-
Hors gestion des fonds européens	1 251 629,78	-	1 251 629,78	9 299 000,00	-	9 299 000,00	-
COOPERATION DECENTRALISEE	1 728 256,82	-	1 728 256,82	60 000,00	-	60 000,00	90 000,00
Investissement	200 000,00	-	200 000,00	-	-	-	90 000,00
Fonctionnement	1 528 256,82	-	1 528 256,82	60 000,00	-	60 000,00	-

MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	TOTAL DEPENSES 2015	DM2 2015	TOTAL 2015	TOTAL RECETTES 2015	DM2 2015	TOTAL 2015	DM2 2015 AP et AE
TOTAL	366 217 295,67	- 2 703 778,00	363 513 517,67	1 165 270 844,00	2 198 309,00	1 167 469 153,00	2 441 400,00
Investissement	202 473 785,46	- 600 000,00	201 873 785,46	303 962 400,00	988 054,00	304 950 454,00	2 441 400,00
Fonctionnement	163 743 510,21	- 2 103 778,00	161 639 732,21	861 308 444,00	1 210 255,00	862 518 699,00	-
COMMUNICATION	4 827 097,93	-	4 827 097,93	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	4 827 097,93	-	4 827 097,93	-	-	-	-
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	19 022 742,78	- 150 000,00	18 872 742,78	170 000,00	60 000,00	230 000,00	2 441 400,00
Investissement	3 138 785,46	-	3 138 785,46	20 000,00	60 000,00	80 000,00	2 441 400,00
Fonctionnement	15 883 957,32	- 150 000,00	15 733 957,32	150 000,00	-	150 000,00	-
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	218 743 407,00	- 2 553 778,00	216 189 629,00	1 160 898 844,00	2 138 309,00	1 163 037 153,00	-
Investissement	199 335 000,00	- 600 000,00	198 735 000,00	303 942 400,00	928 054,00	304 870 454,00	-
Fonctionnement	19 408 407,00	- 1 953 778,00	17 454 629,00	856 956 444,00	1 210 255,00	858 166 699,00	-
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	123 624 047,96	-	123 624 047,96	4 202 000,00	-	4 202 000,00	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	123 624 047,96	-	123 624 047,96	4 202 000,00	-	4 202 000,00	-

TOTAL GENERAL	1 304 032 859,81	3 244 544,00	1 307 277 403,81	1 304 032 859,81	3 244 544,00	1 307 277 403,81	152 976 359,00
Investissement	558 252 180,05	3 000 000,00	561 252 180,05	368 610 389,00	1 493 689,00	370 104 078,00	121 460 443,00
Fonctionnement	745 780 679,76	244 544,00	746 025 223,76	935 422 470,81	1 750 855,00	937 173 325,81	31 515 916,00

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette	1 154 032 859,81	3 244 544,00	1 157 277 403,81	1 154 032 859,81	3 244 544,00	1 157 277 403,81	152 976 359,00
Investissement	408 252 180,05	3 000 000,00	411 252 180,05	218 610 389,00	1 493 689,00	220 104 078,00	121 460 443,00
Fonctionnement	745 780 679,76	244 544,00	746 025 223,76	935 422 470,81	1 750 855,00	937 173 325,81	31 515 916,00

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	1 070 464 559,81	3 244 544,00	1 073 709 103,81	1 070 464 559,81	3 244 544,00	1 073 709 103,81	152 976 359,00
Investissement	355 717 780,05	3 000 000,00	358 717 780,05	165 975 989,00	1 493 689,00	167 469 678,00	121 460 443,00
Fonctionnement	714 746 779,76	244 544,00	714 991 323,76	904 488 570,81	1 750 855,00	906 239 425,81	31 515 916,00

C – Dispositions diverses

Remises gracieuses

Sept remises gracieuses, transmises par l'intermédiaire de l'ASP pour un montant total de 3 847,46€, sont accordées à :

- Monsieur BOUCHTA Abdelkader pour un montant de 260,80 € ;
- Madame FOURNIER MENNESSIER Sandra pour un montant de 1 231,46€ ;
- Monsieur FIGERE Triskel pour un montant de 370 € ;
- Madame CHAUVEAU Sarah pour un montant de 548,35 € ;
- Monsieur LAADJEL Rachid pour un montant de 910,45 € ;
- Madame JEAN Mina pour un montant de 370,40 € ;
- Monsieur TEBANI Djafer pour un montant de 156,00 €.

La remise gracieuse suivante est accordée pour un montant total maximum de 3 657,47 € :

Nature de la créance	Nom	N° de titre à annuler	Montant maximum
Remboursement de salaire	RICHE José	2855/2015	3 657,47 €
			3 657,47 €

Par ailleurs, lors de la délibération DAP n°15.03.02.B du 18 juin 2015, une remise gracieuse a été accordée à Monsieur BIGAUD Fabien pour un montant de 1 434,44 €, en lieu et place de Monsieur GIRAUD Fabien.

Il convient donc de modifier la délibération et d'accorder la remise gracieuse à Monsieur GIRAUD Fabien pour un montant de 1 434,44 €.

Admissions en non-valeur

Les admissions en non-valeur et les créances éteintes suivantes sont accordées pour un montant de 120 422,32 €.

Les admissions en non-valeur s'élèvent à 2 145,66 € :

NOM DE L'ENTREPRISE	TITRES DE RECETTE	MOTIFS D'IRRECOUVRABILITE	NATURE DE LA CREANCE	MONTANT DE LA CREANCE
FOUQUET JESSICA	2664/2014 = 233,09 € 5319/2014 = 768,47 €	REVENU INSAISSABLE	REMBOURSEMENT SALAIRE	1 001,56 €
PAPIN STEVEN	8573/2008 = 255,12 €	REVENU INSAISSABLE	REMBOURSEMENT SALAIRE	255,12 €
PASQUIER NADIA	4289/2013 = 518,00 €	REVENU INSAISSABLE	REMBOURSEMENT SALAIRE	518,00 €
POMPA RODRIGUEZ DAVID	2665/2014 = 359,06 €	REVENU INSAISSABLE	REMBOURSEMENT SALAIRE	359,06 €
ROCHE OCEANE	7889/2013 = 11,92 €	MONTANT INFERIEUR AU SEUIL DES POURSUITES	REMBOURSEMENT SALAIRE	11,92 €
				2 145,66 €

Les créances éteintes s'élèvent à 118 276,66 € :

NOM DE L'ENTREPRISE	TITRES DE RECETTE	MOTIFS D'IRRECOUVRABILITE	NATURE DE LA CREANCE	MONTANT DE LA CREANCE
ALLION SEBASTIEN	4619/2011 = 750,00 € 4995/2011 = 5 250,00 €	CREANCE IRRECOUVRABLE	CREATEM	6 000,00 €
ART CADRE	6739/2011 = 250,00 € 178/2012 = 250,00 € 2365/2012 = 250,00 € 2832/2012 = 750,00 €	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	CREATEM	1 500,00 €
ASIANE	8897/2010 = 165,16 € 8599/2011 = 500,00 € 6399/2012 = 500,00 € 8725/2012 = 500,00 € 1714/2013 = 500,00 €	CREANCE IRRECOUVRABLE	CREATEM	2 165,16 €
BESNARD SEBASTIEN	3213/2012 = 473,50 € 5600/2012 = 473,50 € 7779/2012 = 473,50 € 812/2013 = 473,50 € 2867/2013 = 473,50 € 5227/2013 = 473,50 € 7441/2013 = 473,50 € 671/2014 = 473,50 € 2854/2014 = 473,50 €	RADIATION	CREATEM	4 261,50 €
LA CHABRIOTTE	12498/2009 = 8 000,00 €	CREANCE IRRECOUVRABLE	CREATEM	8 000,00 €
MONIGAULT GILLES	9304/2010 = 3 050,00 € 9306/2010 = 3 050,00 €	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	CREATEM	6 100,00 €
NATURE ET CONFORT VAL DE CREUSE	13650/2009 = 1 500,00 € 16346/2009 = 1 500,00 € 4206/2010 = 1 500,00 € 6874/2010 = 30 000,00 € 6880/2010 = 21 000,00 €	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	CAP CREATION	55 500,00 €
ROBINEAU CYRIL	3244/2014 = 250,00 € 5225/2014 = 250,00 € 6009/2014 = 4 250,00 €	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	CREATEM	4 750,00 €
STRAMENTECH	7919/2011 = 30 000,00 €	CREANCE IRRECOUVRABLE	CAP CREATION	30 000,00 €
			TOTAL	118 276,66 €

Modification des dates limite d'affectation pour les AP et AE

FORMATION PROFESSIONNELLE					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
931	2015	0971	ACTIONS DE FORMATION SUBVENTIONNEES 2015	31/12/2016	31/12/2018
APPRENTISSAGE					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
931	2014	1581	CMCCI 28 - 3E TRANCHE ATELIER MECANIQUE AUTO + FOYER	31/12/2014	31/12/2015
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
938	2012	1030	TGV BRIVES ORLEANS LILLE 2012-2015	31/12/2013	31/12/2016
938	2015	1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE	31/12/2016	31/12/2017
SPORT					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
933	2015	1144	BAFA	31/12/2015	31/12/2016
TERRITOIRES SOLIDAIRES					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
905	2015	1773	FONDS SUD AEROPORT DE CHATEAUROUX	31/12/2015	31/12/2016
TOURISME					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
909	2013	1229	CAP INNOVATION TOURISTIQUE INVESTISSEMENT	31/12/2015	31/12/2016
939	2013	1239	CG 41: STRUCTURATION DESTINATION SOLOGNE	30/06/2015	31/12/2016
909	2014	0068	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	31/12/2014	31/12/2015
ECONOMIE					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
909	2015	0929	CAP SOLIDAIRE	31/12/2015	31/12/2016
909	2015	4001	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	31/12/2016	31/12/2017
909	2015	0719	CENTRECO	31/12/2015	31/12/2016
RECHERCHE					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
909	2015	0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	31/12/2015	31/12/2016
909	2015	0850	APPELS A PROJETS 2015	31/12/2015	31/12/2016
939	2015	1850	APPELS A PROJETS FONCTIONNEMENT	31/12/2015	31/12/2016
939	2015	0472	BOURSES DOCTORALES	31/12/2015	31/12/2016
LYCEES					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
902	2008	0014	EXTENSIONS ET RESTUCTIONS	31/12/2014	31/12/2015
902	2014	1955	EFFICACITE ENERGETIQUE	31/12/2014	31/12/2015

Annulations-clôtures des AP/AE

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
TERRITOIRES SOLIDAIRES			
2007-0860	CRA DE MONTARGIS	7 741 078,19	0,00
2007-0154	CCEURS DE VILLAGE	14 602 834,32	-580 677,75
2010-0154	CCEURS DE VILLAGE	15 000 000,00	-1 254 956,63
2008-7202	VT - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	681 743,00	11 359,53
2008-45004	CG45 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2 541 000,00	0,00
2008-28003	CG28 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	4 577 000,00	-178,00
2013-1773	FONDS SUD: AEROPORT DE CHATEAUROUX	870 122,99	0,00
2008-1774	PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SEM	883 000,00	0,00
2008-36006	CG36 - ETUDE PREALABLE LAC D'EGUZON	5 880,00	0,00
2011-36017	CG36 - ACCESSIBILITE DE LA ZA D'OZANS	264 800,00	0,00
2013-45014	CG45 - ETUDE ZAC DESSAUX	164 928,00	0,00
2013-45013	CG45 - TRES HAUT DEBIT	4 000 000,00	0,00
2009-0702	FONDS SUD	2 351 247,05	0,00
2011-28007	CG28 - RESTRUCTURATION ARCHIVES DEPARTEMENTALES	500 000,00	0,00
2013-41031	CG41 - ABORDS ZOO DE BEAUVAL	260 000,00	0,00
2013-41026	CG41 - EXPERIMENTATION INSERTION VENDOMOIS	4 297,24	0,00
2008-18005	CG18 - FONDS DE GARANTIE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES	111 493,00	0,00
2008-7253	VT - FRAC TERRITOIRES FONCT	1 259 471,16	0,00
TRANSPORTS ET DEPLACEMENT			
2008-18010	CG18 - PARTICIPATION AU SERVICE DE RABATEMENT	120 000,00	-11 770,92
2008-18011	CG18 - RENFORCEMENT DU SERVICE ARGENT/SAULDRE BOURGES	840 000,00	0,00
2011-18020	CG18 - COORDINATION DES RESEAUX	1 170 000,00	0,00
2009-36013	CG36 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	1 450 000,00	0,00
2014-1190	MOBILITE TER DES JEUNES	0,00	0,00
2013-1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE QUOTIDIENNE	3 500 000,00	-201 939,09
2011-1030	TGV BRIVES ORLEANS LILLE	5 200 000,00	2 442 158,00
2012-1697	AMO NOUVELLE CONVENTION TER	300 000,00	114 967,60
2011-6000	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	450 000,00	-221 468,34
2009-1132	CENTRALE DE MOBILITE	750 000,00	-218 568,19
2012-1332	AMO CENTRALE DE MOBILITE	110 000,00	-2 587,76
2014-1405	OPERATION RENOVATION VO2N	4 800 000,00	0,00
2012-1415	AMENAGEMENT ET INSTALLATION REGIO2N	2 500 000,00	-350 000,00
2009-1408	ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE (HORS CPER)	6 500 000,00	-5 000 000,00
2009-1092	ABRIS VELOS	20 000,00	-20 000,00
2010-36019	CG36 - ACCESSIBILITE DES SERVICES AUX PMR DANS LES GARES	500 000,00	0,00
2011-1094	BILLETTIQUE INVESTISSEMENT	600 000,00	-154 861,08
2009-7412	GP - TCSP TOURS	10 000 000,00	0,00
2013-1182	LOIRE VUE DU TRAIN	47 000,00	0,00
2009-1411	TSCP ORLEANS (HORS CPER)	2 000 000,00	0,00
ENVIRONNEMENT			
2009-7354	VT - ADEME GESTION DES DECHETS	0,00	0,00
2011-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2012-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2013-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2010-7353	VT - HEBERGEMENT ECOPOLE	65 000,00	-14 937,00
2010-37021	CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	570 532,63	0,00
2014-14271	PREVENTION INONDATION ENTREPRISES TRANSITOIRE	115 000,00	-115 000,00
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION			
2014-14107	OBSERVATOIRE TIC	0,00	0,00
2014-14101	ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES DE TRAVAIL	0,00	0,00
2014-14105	EXPERIMENTATIONS TIC FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
2014-14100	COUVERTURE TELEPHONIQUE MOBILITE ET HAUT DEBIT	0,00	0,00
2014-14106	EXPERIMENTATIONS TIC INVESTISSEMENT	0,00	0,00
2014-14103	GEO-CENTRE	0,00	0,00
2015-1293	GEOCENTRE	74 000,00	-74 000,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
EUROPE			
2005-0710	MESURE 3 OBJECTIF 2	7 188 013,24	-818 041,13
2005-0713	MESURE 7	19 211 033,28	-26 596,06
2005-0712	MESURE 4	8 677 022,68	-178 983,87
ECONOMIE			
2004-0758	CREATEM	4 310 120,00	0,00
2005-0769	CREATEM	3 726 400,00	-1 353 999,59
2005-0759	FREMA	588 976,02	0,00
2005-0595	CONTRATS APPORT ASSOCIATIF	114 000,00	0,00
2004-0751	AIDE A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT (CREATIS)	1 345 960,00	-960,00
2005-0756	CREATIS		
TOURISME			
2014-1348	APPUI A LA STRUCTURATION DE L'OFFRE BATELLERIE TRADITIONNELLE	50 000,00	-44 036,00
2006-0070	LOIRE A VELO	20 425 312,00	-1 083 063,50
2008-18013	CG 18 - BASE DE LOISIRS DE LA GOULE	469 261,00	0,00
2008-37011	CG 37 - PLAN D'ACTIONS QUALITE TOURISME	31 000,00	-29 224,50
2008-37013	CG 37 - ACCESSIBILITE DES SITES TOURISTIQUES POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE	214 000,00	-77 804,96
2009-0068	CAP HEBERGEMENTS	1 539 142,50	129 213,16
2008-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	692 975,00	-350 000,00
2009-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	500 000,00	-350 000,00
2010-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	1 000 000,00	-700 000,00
2014-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	0,00	0,00
2010-1203	MIRCE 2	120 000,00	-801,05
2011-28014	CG 28 - PROMOTION TOURISTIQUE DU PERCHE	50 000,00	0,00
2010-37020	CG 37 - PROMOTION DES MARQUES	220 000,00	3 047,51
RECHERCHE			
2009-1850	APPELS A PROJETS	371 000,00	-15 759,75
2010-1850	APPELS A PROJETS 2010	400 000,00	-122 149,83
2006-0472	BOURSES DOCTORALES 2006	3 007 000,00	-160 166,74
2007-0472	BOURSES DOCTORALES	3 225 000,00	-146 750,00
2008-0472	BOURSES DOCTORALES	3 525 000,00	-200 500,00
2009-0472	BOURSES DOCTORALES	3 525 000,00	221 500,00
LYCEES			
2002-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	26 682 753,02	-1 321 832,64
2001-0013	MAINTENANCE	13 694 067,78	-199 743,66
2004-0013	MAINTENANCE	6 499 621,41	-521 201,32
2005-0013	ENTRETIEN/MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	12 864 312,55	-1 623 551,75
2009-0013	ENTRETIEN MAINTENANCE CADRE DE VIE	4 800 000,00	-981 539,91
2005-0728	MISE EN CONFORMITE	4 844 880,77	-141 214,72
2006-0728	MISE EN CONFORMITE	2 947 640,47	-200 275,82
2007-0007	ACQUISITIONS ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	16 379 874,07	-659 245,52
2014-1031	EVOLUTION MATERIEL ET LOGICL PR TELEGESTION PARC INFO LYCEES	2 000 000,00	-794,85
2005-0935	ETUDES PREALABLES A LA DECISION	1 050 000,00	-97 256,47
2004-0725	DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE SPORTIVE	7 969 876,58	-131 126,86
SPORTS			
2012-0487	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS ELITES	47 600,00	-157,64
2010-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	910 000,00	-99 763,46
2011-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 014 000,00	-106 498,90
2012-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 122 700,00	-96 084,67
2007-0459	CONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	1 445 579,00	-32 680,02
2008-0459	CONSTRUCTION INSTALLATION SPORTIVE	1 499 998,00	-110 738,14
2009-0459	FINANCEMENT D'INSTALL. SPORTIVES	1 571 000,00	-82 882,12
2010-0459	CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	1 790 000,00	47 314,05
2009-1121	CREPS INVESTISSEMENT	200 000,00	-2 388,48
2008-1122	ENTRETIEN CREPS	100 667,48	-4 063,68
2013-1142	CREPS: RACCORDEMENT RESEAU DE CHALEUR EFFICACITE ENERGETIQUE	215 000,00	-5 317,99
2009-1119	STADE DE LA VALLEE DU CHER	3 000 000,00	-679 541,59

Attributions de subventions

Il est décidé

- d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes au titre de premiers acomptes pour l'exercice 2016. Ces premiers acomptes ne valent pas engagement de subvention pour la totalité de l'année 2016. L'engagement définitif interviendra au moment du vote du budget primitif avec l'inscription des crédits afférents

BENEFICIAIRE	MONTANT DU 1ER ACOMPTÉ	Imputation
Comité des Œuvres sociales de la Région Centre-Val de Loire	540 000,00	930.0201.6574.1071.031
CENTRECO	75 000,00	939-93-6574-629-051
MISSIONS LOCALES (20)	1 428 195,00	931-11-6574-211-062
GRETA 18	12 250,00	931-11-65738-971-062
GRETA 36	48 521,00	931-11-65738-971-062
GRETA 37	16 800,00	931-11-65738-971-062
BIJ 37	6 500,00	931-11-6574-1585-062
CRIJ	43 500,00	931-11-6574-1585-062
GIP ALFA	508 667,00	931-11-6558-15651-062
GIP ALFA	17 500,00	931-11-65738-1746-062
CFPPA 18	4 812,50	931-11-65738-971-062
ALIRE	4 147,50	931-11-65738-971-062
ENTRAIDE OUVRIERE	5 040,00	931-11-65738-971-062
URCRIAC	80 000,00	931-11-6574-1754-062
ASSOCIATION DE GESTION E2C ORLEANS	106 785,00	931-11-6574-971-062
AFFP TOURAINE	223 314,00	931-11-6574-971-062
AFFP TOURAINE	89 424,00	931-11-6574-971-062
AGCNAM	632 500,00	931-11-6574-971-062
OREC 18	15 000,00	931-11-6574-1577-062
LES FORMATIONS D'ISSOUDUN	61 090,11	931-11-6574-971-062
CENTRECO	1 200 000,00	939.91.6574.0719-051
STUDIUM	395 000,00	939.92.6574.474-052
CENTRE SCIENCES	153 750,00	939.92.6574.14453-052
FRMJC	23 438,50	939.92.6574.14453-052
ARITT	415 000,00	939-92-6574-15450-052
CETIM-CERTEC	32 000,00	939-92-6574-15450-052
CRESITT	24 000,00	939-92-6574-15450-052
ICERMA	30 000,00	939-92-6574-15450-052
GIP ALFA (Soutien aux missions de l'ORES)	27 500,00	939.92.65738.566
IEHCA	84 000,00	939-92-6574-470-052
UNAT	34 500,00	939-95-6574-1201-053
CRT	1 461 560,00	939-95-6574-312-053
Agence régionale Culture O Centre	1 039 000,00 €	933-312-65738-898
EPCC Domaine de Chaumont-sur-Loire	972 450,00 €	933-313 65738-3107-071
EPCC Cidic - Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique	825 750,00 €	933-312-65738-1298-071
Association FRAC Centre	256 350,00 €	933-313-6574-465-071
Association "Le Petit fauchoux"	150 000,00 €	933-312-6574-912-071
Association "Les Bains Douches"	115 000,00 €	933-312-6574-912-071
EPCC - Centre Culturel de Rencontre de Noirlac	150 000,00 €	933-312-65738-912-071
Association "FRACAMA"	70 000,00 €	933-312-6574-913-071
Association pour l'Animation de l'Atelier Calder	30 000,00 €	933-312-6574-301-071
Association des Cinémas du Centre	31 200,00 €	933-312-6574-915-071
Association "Centre chorégraphique national de Tours"	97 500,00 €	933-312-6574-912-071
Association "Théâtre de la Tête Noire"	84 250,00 €	933-312-6574-912-071
Association "Rencontre avec le Patrimoine Religieux"	13 250,00 €	933-313-6574-3004-071
Association "pOlau - pôle des Arts Urbains"	16 500,00 €	933-312-6574-914-071
Association "Scèn'O Centre"	5 000,00 €	933-312-6574-344-071
Lig'Air	88 000,00 €	937-73-6574-15254-043
ECOPOLE	135 000,00 €	937-71-65738-15275-043
Etablissement Public Loire	160 000,00 €	937-71-6561-15757-043
Maison de Loire Indre et Loire	63 868,00 €	937-71-6574-15261-043
Mission Val de Loire	263 167,00 €	937-71-6561-15753-043
PNR Brenne	462 000,00 €	937-76-6561-2041-043
PNR Brenne	132 365,00 €	937-76-65735-15256-043
PNR Loire Anjou Touraine	322 000,00 €	937-76-6561-2043-043
PNR Loire Anjou Touraine	86 593,00 €	937-76-65735-15257-043
PNR Perche	248 000,00 €	937-76-6561-2044-043
PNR Perche	44 294,00 €	937-76-65735-15258-043
GIP RECIA - contribution statutaire	125 000,00 €	935-56-6558-15152-044
GIP RECIA - plateforme télégestion	779 300,00 €	935-56-6558-1026-044
GIP RECIA - Réseau régional haut débit	776 550,00 €	935-56-6558-3136-044
CMCCI DU CHER	246 000,00 €	931-12-6568-0221-061
ASSOCIATION DU CFA INTERPROFESSIONNEL D'EURE ET LOIR	904 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMA DE L'INDRE	185 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMA D'INDRE ET LOIRE	438 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMA DE LOIR ET CHER	304 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMA DU LOIRET	296 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA D'EURE ET LOIR	122 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA DE L'INDRE	75 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA D'INDRE ET LOIRE	174 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA DE LOIR ET CHER	129 000,00 €	931-12-6568-0221-061
BTP CFA DU LOIRET	128 000,00 €	931-12-6568-0221-061

BENEFICIAIRE	MONTANT DU 1ER ACOMPTÉ	Imputation
CAO - VAL DE LOIRE	386 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AFP VILLE DE TOURS	234 000,00 €	931-12-6568-0221-061
FEDERATION REGIONALE DES MFR	117 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AOCDF	207 000,00 €	931-12-6568-0221-061
SYNDICAT DE GESTION DU CFA EST-LOIRET	57 000,00 €	931-12-6568-0221-061
ASSOCIATION DE GESTION DU CFA IURC	730 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AFTEC	1 834 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CCI DU CHER	258 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CCI DE L'INDRE	193 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AFPPREC	228 000,00 €	931-12-6568-0221-061
PROMETA	93 000,00 €	931-12-6568-0221-061
AFI 24	15 000,00 €	931-12-6568-0221-061
INHNI	20 000,00 €	931-12-6568-0221-061
APIFA	163 000,00 €	931-12-6568-0221-061
GROUPE IMT	145 000,00 €	931-12-6568-0221-061
PROMOTRANS	23 000,00 €	931-12-6568-0221-061
Association CFA du Social	135 000,00 €	931-12-6568-0221-061
ARDEQAF (CFA Spécialisé)	51 000,00 €	931-12-6568-0221-061
ARFASSEC CENTRE	67 000,00 €	931-12-6568-0221-061
GIP FTLV-IP (CFA ACADEMIQUE)	780 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLE ALBERT BAYET (CARTIF)	85 000,00 €	931-12-6568-0221-061
LA MOUILLERE	72 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DU CHER	229 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA D'EURE ET LOIR	130 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DE L'INDRE	99 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DE TOURS-FONDETTES	112 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DE LOIR ET CHER	378 000,00 €	931-12-6568-0221-061
EPLEFPA DU LOIRET	122 000,00 €	931-12-6568-0221-061
CMCI DU CHER	23 000,00 €	931-12-6568-0222-061
CMA DE L'INDRE	27 000,00 €	931-12-6568-0222-061
CMA DE LOIR ET CHER	14 000,00 €	931-12-6568-0222-061
CMA DU LOIRET	19 000,00 €	931-12-6568-0222-061
BTP CFA D'INDRE ET LOIRE	9 000,00 €	931-12-6568-0222-061
BTP CFA DE LOIR ET CHER	3 000,00 €	931-12-6568-0222-061
BTP CFA DU LOIRET	14 000,00 €	931-12-6568-0222-061
AFP VILLE DE TOURS	20 000,00 €	931-12-6568-0222-061
FEDERATION REGIONALE DES MFR	3 000,00 €	931-12-6568-0222-061
ARDEQAF (CFA Spécialisé)	6 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA D'EURE ET LOIR	5 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA DE L'INDRE	3 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA DE TOURS-FONDETTES	2 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA DE LOIR ET CHER	9 000,00 €	931-12-6568-0222-061
EPLEFPA DU LOIRET	7 000,00 €	931-12-6568-0222-061
ERFSS – Croix Rouge Française à Tours (37)	145 094,00 €	931-13-6574-3002-064
ERTS à Olivet - ARDEQAF (45)	230 181,00 €	931-13-6574-3002-064
ITS à Tours (37)	394 385,00 €	931-13-6574-3002-064
CH Amboise (37)	144 833,00 €	931-13-65738-3000-064
CH Blois (41)	462 146,00 €	931-13-65738-3000-065
CH Bourges (18)	36 646,00 €	931-13-65738-3000-066
CH Chartres (28)	364 979,00 €	931-13-65738-3000-067
CH Châteaudun (28)	174 667,00 €	931-13-65738-3000-068
CH Châteauroux (36)	237 396,00 €	931-13-65738-3000-069
CH Dreux (28)	284 354,00 €	931-13-65738-3000-070
CH Issoudun (36)	22 604,00 €	931-13-65738-3000-071
CH Le Blanc (36)	145 396,00 €	931-13-65738-3000-072
CH Montargis (45)	243 125,00 €	931-13-65738-3000-073
CH Romorantin-Lanthenay (41)	27 604,00 €	931-13-65738-3000-074
CH St Amand Montrond (18)	26 792,00 €	931-13-65738-3000-075
CH Vierzon (18)	201 688,00 €	931-13-65738-3000-076
CHR Orléans (45)	833 458,00 €	931-13-65738-3000-077
CHRU Tours (37)	1 109 729,00 €	931-13-65738-3000-078
Croix Rouge Française Bourges (18)	156 528,00 €	931-13-6574-3000-064
Croix Rouge Française Tours (37)	327 042,00 €	931-13-6574-3000-064

- d'approuver la convention type jointe en annexe,
- d'habiliter le Président du Conseil régional à signer les conventions selon ce modèle type pour les structures privées dont l'acompte est supérieur à 23 000 €.

Les versements seront effectués en une seule fois au vu de la présente délibération et, pour les structures privées dont l'acompte est supérieur à 23 000 €, après signature de la convention type.

- D'attribuer à l'aéroport de Châteauroux Centre une subvention de fonctionnement de 1 000 000 € et une subvention d'investissement de 947 500 € pour l'année 2016,
- D'approuver la convention avec l'aéroport de Châteauroux Centre jointe en annexe,
- D'habiliter le Président à la signer.

Les modalités de versement des subventions à l'aéroport sont indiquées dans la convention.

Ces subventions pourront être versés à compter de janvier 2016 en application des articles L.1612-1 et L.4312-6 du CGCT.

Affectations

Investissement ou fonctionnement	Chapitre	Politique	Imputation	N° AP/AE	Libellé AP/AE	n° affectation	Montant à affecter
Investissement	909	ECONOMIE	909.91.20421.929.051	2015-929	CAP SOLIDAIRE		50 000,00
Fonctionnement	939	RECHERCHE	939.92.6574.15450.052	2015-15450	CPER V2 TRANSFERT DE TECHNOLOGIE		830 000,00
Fonctionnement	931	FORMATION PROFESSIONNELLE	931.11.6574.0577.062	2015-577	CHEQUE FORMATION		1 500 000,00
Fonctionnement	931	FORMATION PROFESSIONNELLE	931.11.65113.0745.062	2012-745	REMUNERATION : FRAIS DE GESTION		800 000,00
Fonctionnement	931	FORMATION PROFESSIONNELLE	931.11.6574.1755.062	2015-1755	CHEQUE VAE 2016		340 000,00
Fonctionnement	931	FORMATION PROFESSIONNELLE	931.11.6558.15651.062	2015-15651	CPER V6 GIP ALFA CENTRE		924 850,00
Fonctionnement	939	RECHERCHE	939.92.65738.0472.052	2015-472	BOURSES DOCTORALES		4 335 000,00
Investissement	903	CULTURE	903.312.204181.1899.071	2015-1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE	2015-1899-101887-1	1 620 000,00
Fonctionnement	903	SPORTS	933.32.6574.1144.072	2015-1144	BAFA	2015-1144-102467-1	200 000,00
Fonctionnement	901	FORMATION SS	931.13.6513.3008.064	2015-3008	BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2015-2017	2015-3008-101727-1	5 600 000,00
Fonctionnement	901	FORMATION SS	931.13.6513.3009.064	2015-3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2015-2017	2015-3009-101128-1	2 700 000,00
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8020.081	2008-8020	MESURE 12 FEDER 2007-2013		237 453,68
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8021.081	2008-8021	MESURE 14 FEDER 2007-2014		266 671,12
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8022.081	2008-8022	MESURE 16 FEDER 2007-2015		687 230,20
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8023.081	2008-8023	MESURE 17 FEDER 2007-2016		691 999,93
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8024.081	2008-8024	MESURE 211 FEDER 2007-2017		0,00
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8025.081	2008-8025	MESURE 212 FEDER 2007-2018		0,00
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8026.081	2008-8026	MESURE 22 FEDER 2007-2019		1 679 313,24
Investissement	900	EUROPE	900.043.XXXX.8027.081	2008-8027	MESURE 33 FEDER 2007-2020		59 724,23
Fonctionnement	930	EUROPE	900.042.XXXX.1684.081	2015-1684	Soutien projet INTERREG ARITT		16 632,00
Fonctionnement	935	TIC	935.56.XXXX.15152.044	2015-15152	CPER CONTRIBUTION GIP RECIA		125 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PRESERVATION ENVIRONNEMENT	937.73.6574.15254.043	2015-15254	CPER 3 LIG'AIR 2015-2020		88 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PRESERVATION ENVIRONNEMENT	937.71.65738.15275.043	2015-15275	CPER 3 ECOPOLE 2015-2020		135 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.71.6561.15757.043	2015-15757	CPER OS 1 - DOTATION EPL 2015-2020		160 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.71.6574.15261.043	2015-15261	CPER AXE 3 MAISONS DE LOIRE (DONT INOND) 2015-2020		63 868,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.76.65735.15256.043	2015-15256	CPER 3 PNR BRENNEN 2015-2020		132 365,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.76.65735.15257.043	2015-15257	CPER 3 PNR LAT 2015-2020		86 593,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.76.65735.15258.043	2015-15258	CPER 3 PNR PERCHE 2015-2020		44 294,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/POLE D'EFFICACITE ENERGETIQUE	937.75.6574.1960.043	2015-1960	ENERGETIS 2015-2017		30 000,00
Fonctionnement	937	ENVIRONNEMENT/PLAN LOIRE	937.71.6561.15753.043	2015-15753	CPER AXE 3 MISSION LOIRE 2015-2020		263 167,00
Investissement	900	MOYENS GENERAUX	900.0202.2051.1900.014	2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	2012-1900-89318-1	1 080 000,00
Investissement	900	MOYENS GENERAUX	900.0202.2051.1900.014	2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	2012-1900-89319-1	166 400,00
Investissement	900	MOYENS GENERAUX	900.0202.2051.1900.014	2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	2012-1900-89320-1	746 000,00
Investissement	900	MOYENS GENERAUX	900.0202.2051.1900.014	2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	2012-1900-89321-1	449 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0014.063	2008-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2008-0014-73654-1	6 600 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1955.063	2014-1955	EFFICACITE ENERGETIQUE	2014-1955-98761-1	500 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.20431.0007.063	2015-0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	2015-0007-103334-1	75 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.20431.0007.063	2015-0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	2015-0007-102031-1	100 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.20431.0007.063	2015-0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	2015-0007-102029-1	100 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.223.20421.0012.063	2015-0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	2015-0012-101721-1	316 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.223.20421.0012.063	2015-0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	2015-0012-102121-1	40 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0013.063	2015-0013	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	2015-0013-101708-1	2 500 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0933.063	2015-0933	ETUDES PREALABLES ET FONCIER	2015-0933-103951-1	500 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0933.063	2015-0933	ETUDES PREALABLES ET FONCIER	2015-0933-101718-1	100 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1955.063	2015-1955	EFFICACITE ENERGETIQUE	2015-1955-103325-1	600 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1214.063	2015-1214	GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	2015-1214-102079-1	880 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.0014.063	2006-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2006-1214-64797-1	-2 200 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1214.063	2012-1214	GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	2012-1214-92525-1	1 200 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.2313.1214.063	2012-1214	GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	2012-1214-92239-1	120 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.XXXX.1212.063	2015-1212	LYCEE JEAN MOULIN RESTRUCTURATION INTERNATS EXTERNAT	2015-1212-XXXX-1	14 900 000,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.222.XXXX.2104.063	2015-2104	ENSEMBLE LYCEES SECURITE INCENDIE	2015-2104-XXXX-1	500 000,00
Investissement	905	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905.58.204162.1773.041	2015-1773	FONDS SUD AEROPORT DE CHATEAUXROUX		947 500,00
Investissement	902	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902.223.20421.2000.063	2015-2000	AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE - UROGEC	2015-2000-XXXX-1	10 194 535,00